



Val et Châtillon



LE MOT DU MAIRE

BILAN 2020 - 2025

Je voudrais remercier toutes celles et ceux qui œuvrent pour que notre commune reste toujours aussi agréable à vivre. Merci au personnel administratif de la mairie, de l'agence postale et aux agents des services techniques qui s'investissent au quotidien dans leur mission de service public.

Merci aux associations qui, grâce à tous les bénévoles, contribuent au dynamisme de notre village. Merci aux pompiers, aux gendarmes, à l'ONF, aux services d'aide à la personne et aux infirmières qui travaillent souvent dans l'ombre et sans qui le bien-être de notre village et des personnes ne serait pas ce qu'il est.

Bien entendu, un grand merci aux élus qui m'entourent pour leur investissement au sein de la vie municipale. Être élu, c'est un engagement, c'est une mission, c'est porter en soi le sens de l'intérêt général. La stabilité politique de notre pays est incertaine et l'équilibre de notre société est fragilisé. Dans ce contexte compliqué et malgré la lenteur administrative, nous avons continué à avancer dans nos projets et nos ambitions durant le mandat qui s'achève bientôt.

C'est pour moi l'occasion de faire un bilan des actions menées sur les six années qui se sont écoulées.

PATRIMOINE

- Rénovation de la salle du conseil municipal et de la salle de réunion du 1er étage de la mairie.
- Changement des menuiseries extérieures de la mairie et du logement de l'ancienne poste.
- Rénovation de la toiture de l'ancienne poste.
- Rénovation de la toiture de l'ancienne conciergerie des cotonnières et changement des menuiseries extérieures.
- Rénovation de la toiture de la salle des fêtes et amélioration du système de chauffage de la grande salle.
- Changement des menuiseries extérieures de la scène et remplacement de l'ensemble des luminaires par des LED.
- Changement complet des tables, des chaises et de la vaisselle.
- Remplacement de la chaudière des logements des anciennes écoles Gratien Lorrain.
- Changement de la porte d'entrée, de cinq portes palières et de plusieurs menuiseries extérieures. Rénovation complète de plusieurs appartements.
- Vente des deux bâtiments des anciennes écoles (Grande Rue et place Gratien Lorrain).



- Vente d'une maison rue Martinchamps.
- Rénovation et fleurissement des fontaines.
- Pour l'association Mémoires du Textile, plusieurs réunions ont eu lieu pour préserver l'exposition du matériel de confection textile et les visites guidées.
- Une réflexion est également en cours pour diviser l'intérieur du bâtiment en plusieurs cellules afin de créer un centre multiculturel.
- Géolocalisation des "Morts pour la France" et pose d'une plaque au cimetière communal, en partenariat avec le Souvenir Français.
- Hommage au Père Umbricht et pose d'une plaque en son honneur au cimetière communal.

ACQUISITION DE TERRAINS

- Terrain de 3884 m² rue Molière (bien sans maître).
- Acquisition d'une maison et d'un terrain de 2 382 m² rue Martinchamps (biens sans maître).

FORÊT

- Achats de parcelles forestières au niveau de l'ancien terrain de foot pour une surface de 1 915 m².
- Plantation de pins laricio sur l'ancien terrain de foot.
- Vente de 850 m³ de bois d'affouage.
- Vente de 4 785 m³ de bois industriel, dont 3 100 m³ de bois façonné.
- Réfection du chemin forestier d'Achiffet et du chemin d'Allemagne.

SERVICES TECHNIQUES

- Remplacement du matériel vétuste : achat de deux tondeuses, de deux débroussailleuses et passage de tout le matériel électroportatif sur batteries.
- Achat d'un véhicule utilitaire.
- Achat d'un camion-benne de 3,5 tonnes et d'un tracteur de 80 chevaux équipé d'un gyrobroyeur et d'un godet chargeur.
- Achat d'un 2e gyrobroyeur pour le petit tracteur.

VOIRIES

- Rénovation du revêtement de surface de la place des anciennes écoles Gratien Lorrain, du parking de la mairie, du parking de l'ancienne poste et de la rue du Père Umbricht.
- Remplacement de 110 points lumineux par des consoles à LED.
- Création du square fleuri du Beau Soleil et du massif fleuri place de la salle des fêtes.
- Installation de caméras de vidéoprotection aux entrées du village, sur l'église et la salle des fêtes.
- Mise en peinture et numérotation des 24 poteaux d'incendie.

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

- Rénovation de nos deux captages. Changement du système de télégestion et report informatique à la mairie des deux réservoirs d'Achiffet.
- Construction de 5 chambres de sectorisation afin de mieux gérer et repérer les pertes d'eau traitée.
- Changement de plus de cent compteurs d'abonnés.
- La fourniture par la mairie de tuyaux et de regards aux riverains pour les aider dans les travaux de déconnexion des fosses septiques a permis d'atteindre aujourd'hui environ 80 % d'abonnés raccordés au réseau d'eaux usées.

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

- Illumination de la traverse du village à Noël et remise en place du sapin illuminé
- Remplacement total de l'aire de jeux pour enfants.
- Création d'un terrain de pétanque et d'un City Stade.

ACTIONS SANITAIRES ET SOCIALES

- Accueil du camion itinérant des Restos du Cœur dans notre village depuis novembre 2020. L'activité CLAS (contrat local d'accompagnement scolaire) a débuté en novembre 2021, en partenariat avec la communauté de communes.
- Animation et encadrement des chantiers "argent de poche" et "chantiers jeunes loisirs", en partenariat avec la communauté de communes.

- Distribution de paniers garnis pour Noël, après-midi crêpes pour nos aînés et vente des brioches de l'amitié.
- Après-midi récréatif de Noël avec sortie au cinéma, goûter et venue du Père Noël.

PROJETS 2026

- Rénovation des noues des toitures des anciennes cotonnières de Lorraine.
- Construction d'un columbarium au cimetière communal.
- Rénovation des bureaux et du secrétariat de la mairie ainsi que de l'agence postale.
- Démolition du "bâtiment des perches" dans le parc communal (édifice en ruine situé en zone inondable).
- Première tranche de la mise en sécurité de la Grande Rue : création de chicanes côté Cirey-sur-Vezouze, et de plateaux devant la mairie et côté Saint-Sauveur.
- Mise en place de stops à tous les carrefours de la Grande Rue, qui ne sera plus prioritaire.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

- Le projet de construction de trois éoliennes sur le massif forestier de la commune se poursuit.
- Le pacte d'associés de la SAS « Les Éoliennes de la Salle de Danse » a été signé le 21 octobre 2021 par la communauté de communes de Vezouze en Piémont (5 % des parts), la commune de Cirey-sur-Vezouze (4 %), la commune de Val-et-Châtillon (16 %) et la société OPALE (75 %).
- Le dossier devrait être déposé en préfecture courant février 2026.
- Un contrat a été conclu avec les Centrales Villageoises, dont la commune est actionnaire, pour l'achat de l'électricité produite par leurs panneaux solaires, dont une partie est installée sur la toiture de la salle des fêtes. Cette électricité alimente la mairie, la salle des fêtes, les bâtiments des anciennes usines textiles et le poste principal de refoulement des eaux usées.

Voilà pour le bilan des actions menées par l'équipe municipale pour l'amélioration du cadre de vie de notre village.

Je vous adresse, au nom de tout le conseil municipal et en mon nom personnel, tous nos meilleurs vœux pour 2026. Que cette nouvelle année vous soit heureuse, prometteuse, et faite d'épanouissement personnel et professionnel.

Thierry CULMET

Etat civil de l'année 2025

Naissance de l'année 2025

Agathe, née le 27 août 2025



Mariage

- Laurent CONTASSOT et Véronique MAIRE, mariés le 19 avril 2025.
- Mickaël LELONG et Sandy BOUILLON, mariés le 12 juillet 2025.
- Steven DAUCHY et Charlène LAURAIN, mariés le 26 juillet 2025.



Sandy et Mickaël

Doyens

Doyenne de la commune

- Madame Germaine LAPIERRE, née LINGG le 9 janvier 1926 à MONT-LE-FRANCOIS (Haute-Saône)

Doyen des hommes :

- Monsieur Raoul PATRICIO né le 29 août 1934 à Bendada Sabugal (Portugal).

Marie-Thérèse Gérard, 1re adjointe et Thierry Culmet, maire, ont rendu visite à Germaine Lapierre, doyenne qui a 100 ans en ce mois de janvier 2026, et à Raoul Patricio, doyen. Les élus leur ont apporté un beau coffret garni pour leur plus grand plaisir. Le dessin du renard sur les coffrets était un petit clin d'œil car les habitants de Val-et-Châtillon s'appellent les Renards.

Les doyens les ont accueillis chaleureusement et ont partagé un moment d'échange convivial.





- Daniel AMET, né le 26 mars 1953 à Remiremont (Vosges), décédé le 10 janvier 2025 à Val-et-Châtillon
- Rosette CHAROLET, née ROUSSELOT le 4 juin 1947 à Val-et-Châtillon, décédée le 13 janvier 2025 à Lunéville.
- Jean-Pierre DUPRÉ, né le 8 avril 1960 à Orléans (Loiret), décédé le 26 janvier 2025 à Senones (Vosges).
- Gisèle AUBRY, née LAMBOLEZ, née le 19 septembre 1937 à Saint-Nabord (Vosges), décédée le 21 février 2025 à Baccarat.
- Alexandra MARCHAL, née JACQUOT, née le 13 mai 1983 à Lunéville (Meurthe-et-Moselle), décédée le 28 mars 2025 à Vandœuvre-lès-Nancy.
- Marc AUBERTIN, né le 25 septembre 1956 à Thionville (Moselle), décédé le 20 avril 2025 à Saint-Avertin (Indre-et-Loire).
- Éric VASSEUR, né le 2 décembre 1978 à Montbéliard, décédé le 13 mai 2025 à Val-et-Châtillon.
- Jean-Claude TALLOTTE, né le 29 décembre 1946 à Cirey-sur-Vezouze (Meurthe-et-Moselle), décédé le 6 juillet 2025 à Bayon (Meurthe-et-Moselle).
- Marie Thérèse CAYET, née GRANDCLAUDE le 28 mars 1933 à Marainviller (Meurthe-et-Moselle), décédée le 3 septembre 2025 à Val-et-Châtillon.
- Rodrigue NUSS, né le 27 avril 1978 à Sarrebourg, décédé le 29 décembre 2025 à Vandœuvre-lès-Nancy.



Alexandra Marchal, décédée le 28 mars 2025, épouse de Frédéric Marchal. Elle était notamment impliquée dans le milieu associatif local : Parents d'élèves et le club de Pétanque.



Marc Aubertin était conseiller municipal, et ancien président du Club Canin, de la Pétanque des Renards, ainsi que de la JS VAL.



Jean-Claude Tallotte était engagé dans la vie associative de notre commune, en particulier la section Bridge, la Maison Pour Tous



Adjoint technique entré au service de la commune le 30 août 2021, Éric Vasseur s'est investi avec sérieux, compétence et engagement dans ses missions.



Jean-Pierre Dupré, décédé le 26 janvier 2025. Président de l'association La Pétanque des Renards, ancien membre du conseil municipal et du CCAS



Marie Thérèse Cayet
décédée le
3 septembre 2025



Gisèle Aubry
décédée le
21 février 2025



Rosette Charolet
Décédée le
13 janvier 2025



Denise Charolet
décédée le 1er janvier
2025



Eliane Maire
Décédée le 7 août 2025



Germaine Blaise, décédée le 15 février 2025

Ces «anciens Renards» qui nous ont quittés (quand l'information nous parvient)

- Denise CHAROLET, née le 22 septembre 1935 à Strasbourg (Bas-Rhin), décédée le 1er janvier 2025.
- Monique VIEL, née le 19 janvier 1935 à Val-et-Châtillon, décédée le 16 janvier 2025 à Neufchâteau (Vosges).
- Germaine BLAISE, née CHAROLET, née le 23 avril 1928 à Val-et-Châtillon, décédée le 15 février 2025 à Badonviller (Meurthe-et-Moselle).
- Micheline ALBERTUS, née VINOT, décédée le 7 février 2025 à Vantoux.
- Henriette MECKES, née ANTONI, née le 8 février 1958 à Sarrebourg, décédée le 18 mars 2025.
- Irène ANTOINE, née BRIGNON, décédée le 2 mai 2025 à Baccarat.
- Éliane MAIRE, née LEBRUN, née le 22 août 1935, décédée le 7 août 2025 à Cirey-sur-Vezouze.
- Jeanne HENRY, née CORNU, née le 31 octobre 1932 à Val-et-Châtillon, décédée le 13 août 2025 à Épinal.
- Maryvonne Odile GILLARD, née le 23 avril 1951 à Val-et-Châtillon, décédée le 17 septembre 2025 à Vantoux (Moselle).
- Georges LUCHS, né le 1er avril 1944 à Besançon, décédé le 20 décembre 2025 à Cirey-sur-Vezouze.



Restaurants du Cœur

Afin d'être au plus près des bénéficiaires de l'aide alimentaire, le camion itinérant des Restos du Cœur stationne dans notre village depuis novembre 2020. Il est présent à l'arrière de la salle des fêtes, tous les jeudis de 9h15 à 10h.

Les bénéficiaires sont servis au camion équipé de congélateur et de réfrigérateur, par Éliane, Maryline, Martial et Michel, bénévoles de Nancy, qui assurent aussi une permanence pour de nouvelles inscriptions. Des bénévoles de notre village, accueillent les bénéficiaires pour un moment d'échange et de partage.

Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie ou au siège de l'association des Restos du Cœur au 03 83 55 50 50.



Entraide et Solidarité dans le Blâmontois



Responsable : Hélène JEANDEL

Public : Personnes dans le besoin.

Distribution de nourriture avec justificatif du CCAS de la mairie de la résidence : participation 3 €.

Distribution de vêtements, vestiaire ouvert à tout le monde : participation 2 € le sac.

Permanences : Le vendredi tous les 15 jours de 14h à 16h, salle près du cinéma Bon Accueil. Téléphone : 03 83 42 38 32.

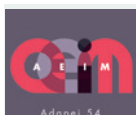
Secours Catholique

Co-responsables : Christine Sherer et Malou Aubertin,

Tout public, aides diverses et accompagnement de toute personne en difficulté.

Adresse : 14 rue Foch Blâmont 54450 Téléphone: 03 83 42 37 04

Permanence d'accueil le 1er et 3ème jeudi du mois, salle paroissiale de Blâmont, 14 rue Foch .



Opération brioches

Élus, représentants d'associations et bénévoles se sont retrouvés en mairie pour la vente des brioches de l'AEIM. Ils ont fait du porte-à-porte dans les rues du village. Ils ont collecté 650 € pour la vente de 125 brioches. Un grand merci aux habitants de notre village pour leur accueil et leur générosité. Cette année, les fonds collectés par l'AEIM serviront à développer une offre de vacances et de séjour adaptés aux personnes en situation de handicap, à rendre accessible à tous des moments d'évasion, de rupture, de loisirs et de sport.



Les aînés choyés

Le maire, les conseillers municipaux et des bénévoles se sont retrouvés le samedi 13 décembre 2025 pour la distribution des colis de fin d'année pour les aînés de 70 ans et plus. Les colis garnis étaient, cette année, conditionnés dans des valises isothermes.

Répartis en équipes, les volontaires sont partis en porte-à-porte afin de remettre directement les colis aux aînés.

Partout, l'accueil a été chaleureux et bienveillant. Les paniers contenaient un ou deux repas complets.

Ce sont en tout 84 colis qui ont été distribués.



(voir en page «état civil» la visite aux doyens)

Goûter crêpes des aînés 2025

Ce sont une cinquantaine d'aînés qui se sont rendus à la salle des fêtes communale pour déguster des crêpes préparées par des élus et des bénévoles. Une vingtaine de musiciens et de chanteurs de l'école de musique de Badonviller sont venus bénévolement animer ce goûter.

Les convives sont repartis avec un sachet de tisane des Renards, offert par la commune et créé par Claire AU-DOIRE du «Jardin du Beau Soleil».

En 2026, le goûter aura lieu le 26 février.



Canicule, grand froid, pandémie : un registre veille sanitaire et sociale

La mairie tient à jour un registre confidentiel des personnes vulnérables (âgées, isolées, ou en situation de handicap) afin de mieux vous accompagner en cas d'événements exceptionnels (forte chaleur, grand froid, crise sanitaire...).

À quoi sert ce registre ?

Il permet à la municipalité de vous contacter en cas de besoin, de s'assurer que tout va bien, et de vous rappeler les bons gestes à adopter pour votre santé.

Qui peut s'inscrire ?

- Vous avez plus de 65 ans
- Vous avez plus de 60 ans et êtes inapte au travail
- Vous êtes majeur en situation de handicap

Vous pouvez vous inscrire vous-même, ou demander à un proche, un voisin, un aidant, un professionnel de santé ou un travailleur social de le faire pour vous.

Comment s'inscrire ?

Contactez la mairie : 03 83 42 51 07

ou par email : commune.valetchatillon@gmail.com

Ou rendez-vous au : secrétariat de mairie, 40 grande rue

L'inscription est gratuite, volontaire, et confidentielle



PERSONNES FRAGILES ET/OU ISOLÉES ET PERSONNES ÂGÉES
POUR ÊTRE INFORMÉES EN CAS DE RISQUES EXCEPTIONNELS

INSCRIVEZ-VOUS
SUR LE
REGISTRE COMMUNAL



Le village bien décoré pour Noël

Cette année, les conseillers municipaux voulaient mettre en valeur le square du Beau Soleil et la place de la salle des fêtes pour les fêtes de fin d'année.

Lionel Frappart, conseiller municipal, a débordé d'imagination pour concrétiser ce projet.

Conseillers municipaux, bénévoles et services techniques se sont mobilisés pour fabriquer les chalets avec des palettes.

Un appel au don de peluches a été fait avec succès. Ces dernières ont été triées avec minutie par thèmes.

Toutes les pièces étant réunies pour décorer les deux massifs, il a fallu une journée pour poser les chalets, les peluches et les guirlandes lumineuses permettant de finaliser le projet.

Toutes ces décorations de Noël ont été réalisées avec des matériaux de récupération.



Des visites de saint Nicolas à domicile, comme autrefois

Fin 2025, lors de la programmation des festivités marquant la fin d'année, le conseil municipal a validé l'idée de relancer la Saint-Nicolas à Val-et-Châtillon.

La demande de passage du saint Nicolas avait été distribuée aux habitants de Val-et-Châtillon en novembre. Un rappel a été relayé par l'école aux parents des enfants scolarisés à Cirey.

Pour le plus grand bonheur des jeunes renards et renardes, le grand saint Nicolas a entamé sa tournée de porte-à-porte afin de rencontrer les enfants inscrits sur la liste de sa tournée.

La volonté de la commission Vie et Association était de plutôt favoriser des visites à domicile telles qu'elles étaient organisées autrefois. Renouer avec les traditions, était le mot d'ordre de cette tournée du saint patron des Lorrains, accompagné du fidèle père Fouettard et ses triques en noisetier.

Les jeunes renards et renardes, tous sages bien évidemment ont reçu chacun un sachet avec pain d'épice, chocolat et clémentine.



De nombreux parents ont fait part de leur satisfaction. Une phrase revenait régulièrement : « Cela nous rappelle notre enfance. »

Les traditions perdurent et le rendez-vous avec le patron des écoliers a d'ores et déjà été pris pour l'année prochaine

Après-midi récréatif de Noël

La commune a organisé un après-midi récréatif pour les élèves scolarisés en primaire.

19 enfants se sont retrouvés devant le sapin de la salle des fêtes avant de prendre le bus en direction du cinéma Bon-Accueil de Blâmont pour aller voir «Panique à Noël».



A l'issue de ce film qu'ils ont particulièrement apprécié, les enfants se sont rendus à la salle des fêtes communale afin de partager un goûter.

Pour terminer ce bel après-midi, le père Noël leur a rendu visite et distribué des chocolats pour leur plus grand plaisir.

CLAS Contrat d'aide à la Scolarité

L'activité CLAS a débuté dans notre commune en novembre 2021. Ce dispositif, géré par la Communauté de Communes de Vezouze en Piémont, est subventionné par la CAF et la MSA, propose aux enfants l'appui et les ressources complémentaires dont ils ont besoin pour s'épanouir et réussir à l'école.

Cette quatrième année fut riche en activités, voici les principales:

Après-midi intergénérationnel

Enfants et résidents du 3HSanté se sont retrouvés à la salle des fêtes pour un après-midi jeux: pétanque, quilles, ballon, bowling, jeu du parachute, nouveau jeu du Dingo disque, jeu de concentration, etc., ont eu beaucoup de succès. A l'heure du goûter, jeunes et anciens ont fait honneur aux crêpes confectionnées par les enfants.

Visite du musée du textile du Ventron dans les Vosges

Une succession de machines a permis de suivre le cheminement et la transformation du coton, de la balle au fil. L'évolution des métiers à tisser leur a montré comment à partir du fil, on peut fabriquer toutes sortes de tissus. La visite s'est terminée par l'atelier tissage, où les enfants, pendant une heure, ont pu s'exercer sur des petits métiers à tisser. À la fin de la visite, ils ont reçu leur diplôme de tissage. Les accompagnateurs ont félicité les enfants, pour leur comportement et l'intérêt qu'ils ont manifesté tout au long de cette belle journée.

Découverte du théâtre de Lunéville

Les enfants ont découvert, du premier balcon, l'univers du théâtre avec le spectacle *La vie*. Mêlant théâtre d'objets, mimes et projections visuelles, le spectacle touche en plein cœur.

Les enfants ont aimé cette représentation et ont compris que, dans la vie, on sème des graines pour récolter plantes, fleurs... mais aussi des graines d'amour, de paix et de vivre ensemble.

Atelier «des Potions et des Bulles» à Petitmont

Les enfants ont découvert l'atelier des Potions et des Bulles de Petitmont. Pour débiter l'après-midi, ils ont participé à un atelier senteurs, puis ils ont suivi les différentes étapes de la fabrication d'un savon. Ensuite, les enfants ont participé, avec intérêt et beaucoup d'application, à l'atelier prévu avec Sabrina, la confection d'un coffret pour la fête des Mères, composé d'un baume à lèvres, un flacon d'huile de massage et une bougie renard du Val.





Séjour au Refuge de la Boulaie, offert par le Club Vosgien

Cette année, les enfants du CLAS ont clôturé l'année par un séjour au refuge de la Boulaie, géré par le Club Vosgien de la Vezouze, du mardi soir au mercredi en fin d'après-midi. Émerveillés, les enfants ont découvert ce magnifique endroit en pleine forêt. Ils ont enchaîné les activités : randonnée de 6 km sur de beaux sentiers, jeux de ballon, pétanque... et même la découverte d'un blockhaus. Très apprécié, le séjour s'est achevé autour d'un barbecue, suivi d'un après-midi détente.



Goûter de Noël avec les parents à la salle des fêtes.

Bénévoles, enfants du CLAS et parents se sont retrouvés à la salle des fêtes pour partager un goûter de fin d'année. Marie-Thérèse Gérard 1ère adjointe, a pris la parole afin d'expliquer aux parents le déroulement du goûter et de mettre en valeur les cadres photo confectionnés par les enfants. Le maire a ensuite pris la parole pour féliciter notamment l'action des bénévoles pour leur investissement pour le CLAS. Les enfants ont ensuite offert au maire un cadre photo qu'il a beaucoup apprécié. Ils sont repartis avec leur cadre, un livre et un cadeau surprise. Cette petite cérémonie était offerte par la commune et la Communauté de Communes de Vezouze en Piémont.



Après-midi à Lunéville

Les enfants du CLAS ont assisté à la représentation du Grand Tumulte, ils étaient installés directement sur la scène, à quelques pas du comédien. Seul en scène, il a conté l'histoire d'un Roi très occupé qui n'a jamais le temps de respirer. Mais alors qu'il s'endort tous les soirs, assommé de fatigue, il ne parvient pas à fermer l'œil. En cause : un mystérieux « toc toc », un bruit dont il n'arrive pas à identifier l'origine. Un conte créatif qui a captivé les enfants, tout au long du spectacle et nourri leur imaginaire.

A l'issue du spectacle, une balade très appréciée des enfants dans la cour du château. Puis un moment de détente dans le parc des Bosquets, avec goûter et jeux.



Actualités du projet éolien

L'année 2025 a été marquée par plusieurs mois de travaux techniques, indispensables à la préparation du futur dossier de demande d'autorisation environnementale. Ces études approfondies permettront d'identifier la période la plus pertinente pour déposer le dossier en préfecture. Celui-ci sera ainsi finalisé et transmis au printemps 2026.

Parallèlement à ces avancées techniques, une étape importante de la gouvernance du projet a été franchie. **Les élus de Val-et-Châtillon, de Cirey-sur-Vezouze ainsi que de la Communauté de Communes ont signé les statuts et le pacte d'associés de la SAS qui portera le projet.** Cette signature officialise leur participation au sein de la société de projet aux côtés d'Opale, et traduit une volonté commune de construire, ensemble, un projet énergétique qui bénéficie au territoire.

Nous continuerons en 2026 ce travail partagé, avec l'envie de garder un lien de proximité avec les habitants et de vous informer régulièrement des prochaines étapes.



Point d'actualité sur l'énergie en France



Comme cela avait été évoqué dans le bulletin 2024, au niveau national la programmation pluriannuelle (PPE) de l'énergie est en cours de révision. Elle a pour objectif de définir la feuille de route énergétique de la France sur 10 ans pour **sortir des énergies fossiles et atteindre la neutralité carbone en 2050** grâce à une relance massive du nucléaire combinée au développement des renouvelables.

La nouvelle PPE n'a toutefois pas encore été définitivement adoptée. Les derniers mois ont été marqués par une instabilité politique, qui a mis à mal l'élaboration et la publication de cette PPE. Le travail a repris cet automne et le premier ministre espère trouver un accord d'ici la fin de l'année. Le travail en cours porte notamment sur les objectifs à

fixer pour chaque filière énergétique, ainsi qu'un travail sur leurs coûts et leurs agendas.

A noter que les coûts des filières éoliennes et solaires sont victimes de nombreuses fake news, mais ils sont connus et documentés par la CRE (Commission de Régulation de l'Energie) et la Cour des comptes. **Le solaire et l'éolien sont des technologies matures, à des prix prévisibles**, là où les énergies fossiles importées restent soumises à la volatilité, aux crises géopolitiques et à des externalités négatives. Il est urgent de capitaliser sur cet avantage stratégique.

Pour terminer, il est à noter qu'en 2024, **l'éolien et le solaire ont produit 15% de l'électricité française !**

Pour en savoir plus :

<https://eolien-val-et-chatillon.com/>

Cheffe de projet : Sacha WETS

Téléphone : 06 23 49 23 89

Adresse email : sacha@opale-en.eu

opale

La forêt communale

Chers Renards,

Notre mandat s'achève, c'est l'heure de faire le bilan de la mission qui m'a été confiée comme adjoint aux forêts.

On ne parlera pas de 2020, année Covid, où il ne s'est pas passé grand-chose, mis à part mon adaptation à la gestion ONF, bien différente de celle des forêts privées.

L'année 2021 a donné la priorité au façonnage des chablis sur toutes les parcelles : 500 m³ ont été vendus. Depuis, les chablis — dont le volume a fortement diminué — sont réalisés en même temps que les coupes.

La seconde priorité était de réduire le coût des travaux de sylviculture tout en réalisant les interventions prévues dans le plan de gestion, en accord avec les agents techniques.

Tous les travaux qui étaient dans leurs compétences ont été réalisés en hiver. Je les remercie : nous avons ainsi fait une économie de 100 000 euros sur 5 ans.

Le parcellaire a été entièrement refait par les ouvriers de l'ONF ; nous voilà tranquilles pour une décennie, car ce travail coûte cher.

Le retard des coupes a été rattrapé au fil des années, nous sommes à jour, tout en gardant 1 000 m³ de réserve.

Depuis 2022, la gestion des affouages revient aux communes, l'ONF ne souhaitant plus s'en occuper. Il a donc fallu s'organiser pour maintenir ce service aux habitants de la commune. Ce sont les agents techniques, le maire ainsi que Jean-Michel Kemper qui ont marqué les lots.

Très actif au sein de la commission des forêts, Jean-Michel Kemper montre les lots aux affouagistes et, ensemble, nous surveillons l'exploitation et réceptionnons les stères.

Il y a eu aussi des ouvertures de chemins afin de faciliter le débardage. La plantation de pins laricio sur l'ancien terrain de foot est une belle réussite.

Pour la fin de ce mandat, je remercie le technicien ONF Dominique Feuga pour sa disponibilité, le maire et le conseil municipal qui m'ont suivi dans mes décisions, ainsi qu'Alain et Léa, nos deux secrétaires, pour le suivi des factures et des relevés ONF.

La commission des forêts vous souhaite une bonne et heureuse année 2026.

L'adjoint aux forêts

Jean-Luc Besnard



Afin de préserver la tranquillité publique, la sécurité des usagers, l'environnement et l'état des chemins, un arrêté communal interdit de façon permanente la circulation des motos et quads sur plusieurs chemins forestiers communaux. Cette interdiction est signalée sur site et concerne les chemins Gratien-Lorrain, de la Salle de danse, de Pourrimont, de la Croix de Fer, de la Fontaine Lefèvre et du Rupt d'Achiffet.

Par ailleurs, la circulation de tous les véhicules à moteur est interdite sur les autres voies forestières entre 22 h et 6 h.



Plantation de pins laricio

Dépenses 2025		Recettes 2025	
Achat parcelles	3 769.65 €	Vente de bois	63 015.77 €
Travaux (busage, piste)	3 554.00 €	Affouage	2 591.00 €
Fournitures	359.97 €	Bail de chasse	5 606.98 €
Exploitation	53 866.01 €		
Broyage	5 611.50 €		
Frais de gestion	735.62 €		
Gardiennage ONF	3 940.17 €		
total dépenses :	71 836.92 €	total recettes :	71 213.75 €
		à percevoir fin février 2026 :	40 800 €

Bilan financier 2020 à 2025 :

année	dépenses	recettes	solde
2020	25 761 €	22 152 €	-3 609 €
2021	22 492 €	19 378 €	-3 114 €
2022	41 947 €	51 176 €	9 229 €
2023	18 656 €	54 750 €	36 094 €
2024	28 369 €	40 480 €	12 111 €
2025	71 837 €	71 214 €	-623 €
total	209 062 €	259 150 €	50 088 €

Recettes vente à toucher d'ici fin février 2026 : 40 800 €
(soit 90888 € de résultat cumulé)

LES SERVICES TECHNIQUES ET AUTRES TRAVAUX

Pour l'année 2025, les agents des services techniques ont réalisé les principaux travaux suivants :

- Nettoyage des rues, notamment des caniveaux et des trottoirs.
- Entretien du cimetière et du monument aux morts.
- Entretien des espaces verts du village, du parc communal, de l'ancien terrain de football et de l'étang.
- Entretien de l'aire de camping-cars. Travaux facturés à la CCVP, qui a la gestion de l'aire.
- Entretien de l'aire de jeux pour enfants.
- Rénovation de la tombe du Père Umbricht dans le cadre de la cérémonie rendue en son hommage.
- Entretien des postes de relevage des eaux usées.
- Changement des compteurs d'eau potable et relevé des index de consommation chez les riverains.
- Essais d'écoulement chez les particuliers pour le contrôle de la mise aux normes des réseaux d'assainissement individuel, en collaboration avec Monsieur Jean-Luc Besnard, adjoint.
- Entretien des accotements des chemins forestiers, des coulants d'eau, de la parcelle de l'ancien terrain de football plantée de pins des Landes, élagage et marquage des lots d'affouage, en collaboration avec Jean-Luc Besnard et Jean-Michel Kemper, délégués à la commission des forêts.
- Nettoyage du parvis de la salle des fêtes.
- Rénovation complète d'un appartement communal, bâtiment du Breuil.
- Entretien du fleurissement du village, des fontaines, des massifs du square Beau Soleil et de la salle des fêtes, en collaboration avec Jean-Michel Kemper.
- Nettoyage du bâtiment vétuste des Perches, situé dans le parc communal, avant sa démolition.
- Démontage des bancs et de la table de l'aire de jeux, ainsi que des bancs du parc communal, pour rénovation.
- Mise en place des illuminations et décorations de Noël, coupe et pose du sapin de Noël.
- Nettoyage des ateliers municipaux dans le cadre de leur réaménagement. Entretien du matériel : tondeuses, tracteurs, gyrobroyeurs, débroussailluses, tronçonneuses et autres équipements.
- Montage de la lame de déneigement et de la saleuse pour la période hivernale.
- Travail en collaboration avec les différentes associations dans le cadre des manifestations organisées par celles-ci.
- Travaux récurrents de ramassage des déjections canines sur les trottoirs, le parvis du monument aux morts et autres lieux, suite aux incivilités de certains propriétaires de chiens non respectueux des personnes et de l'environnement. Il en est de même dans le parc communal, avec le ramassage de canettes, sacs et emballages divers, notamment au niveau du parvis de la salle des fêtes et de l'aire de jeux pour enfants.



Des feuilles obstruaient l'écoulement de la cascade, rapidement rétabli par les services techniques.

Entretien des Berges

À la mi-novembre, afin de ne pas perturber la reproduction des espèces, les services techniques ont procédé à l'entretien des berges du ruisseau le Val, de l'étang communal et de l'ancien canal des Cotonnières.

L'opération a consisté notamment à couper les nombreux rejets d'aulnes et autres, ainsi que de procéder au débroussaillage des ronces et de la Renouée du Japon, espèces envahissantes et difficiles à gérer.

La prochaine opération aura lieu fin avril 2026, afin de ne pas perturber la reproduction des espèces. Des travaux de nettoyage manuel seront faits ponctuellement par l'association de pêche Le Roseau de la Haute Vezouze, qui a la gestion de l'étang communal.





Jean-Michel, conseiller municipal, s'occupe de l'entretien des fontaines du village. 12 fontaines en eau et 6 fontaines fleuries sont ainsi régulièrement nettoyées et entretenues. Les fontaines en eau datent pour la plupart de 1899. Elles ne sont pas alimentées par le réseau de distribution d'eau potable mais soit par des sources, soit par des réseaux basse pression. Le choix pour le fleurissement des fontaines qui ne sont plus en service s'est porté sur la plantation de fleurs vivaces. Les fontaines en eau sont ornées de jardinières composées par Michel Ledoux, horticulteur à Cirey-sur-Vezouze.

Les agents des services techniques ont procédé à la coupe des deux derniers prunus qui étaient sur la place de la salle des fêtes.

Ces arbres étaient malades, ce qui avait provoqué plusieurs interventions des services techniques dans le courant de l'année, pour couper les branches qui risquaient de tomber et provoquer des incidents sur les personnes ou les véhicules. Il a été décidé de ne pas replanter de végétaux afin d'augmenter le nombre de stationnements sur la place.



En période hivernale, les agents des services techniques assurent le déneigement et le salage des 10 km de rues du village pour la sécurité des riverains, y compris le week-end grâce à un système d'astreintes. Le tracteur, équipé d'une lame de déneigement et d'une saleuse à vis sans fin, était dans les rues dès 7 h 00 du matin. Le système de la saleuse permet de procéder à un salage sur une largeur de 1,80 m et de ne pas répartir le sel de part et d'autre de cette dernière. Ce système permet de faire des économies de sel et de ne pas projeter ce dernier vers les véhicules. Par le biais d'une convention, les services techniques s'occupent également du déneigement sur la commune de Saint-Sauveur.

Menuiseries du bâtiment Le Breuil (ex-groupe scolaire)

Les travaux de menuiseries sont en cours. La porte d'entrée principale a été remplacée en fin d'année par l'entreprise ALU CS.

Le projet comprend le remplacement de 5 portes palières coupe-feu (11 834 € HT), de la porte d'entrée principale avec interphone (4 986,20 € HT) et de deux fenêtres défectueuses (3 221 € HT), pour un montant total de 20 041 € HT.

Ces travaux sont subventionnés par la DETR (30 %, soit 5 948 €) et le Département – ATE 54 "communes fragiles" (5 000 €).



Modifications sur le réseau d'assainissement



Les riverains de la rue Morval, où se situe le poste de refoulement principal des eaux usées (qui envoie celles-ci vers Cirey-sur-Vezouze), ont signalé à plusieurs reprises que, lors de grosses pluies, leurs regards de branchement en limite de propriété se mettaient en charge avec le risque d'inonder leurs caves. Après enquête, il a été constaté que le réseau de surverse du poste de relevage, qui envoie une partie des eaux dans la rivière en cas de forte pluie, n'était pas suffisant en diamètre. Il a donc été décidé d'installer une deuxième surverse en amont, afin de permettre aux collecteurs de ne plus se mettre en charge. Le point de rejet de cette surverse arrive au même endroit que celle existante : cela permet de ne pas créer un autre point de rejet dans la rivière. Travaux réalisés par BARASSI pour un montant de 10079.50 € HT.

Création du City stade, terrain multisports

L'esplanade s'est refait une beauté

L'esplanade Alfred Renaudin, située derrière la salle des fêtes, rue de Petitmont, a fait l'objet d'un rafraîchissement. Deux agents techniques, Franck et Frédéric, ont assuré le nettoyage des gradins ainsi que des murs qui les bordent.

Ces murs ont ensuite reçu une sous-couche destinée à favoriser l'accroche de futures fresques, réalisées fin août dans le cadre du chantier « argent de poche », sur le thème du sport.

Ce thème avait été retenu en lien avec la création du City stade



Chantier argent de poche : quatre jeunes du village participent au projet du City Stade

Comme chaque année, la commune a mis en place un chantier argent de poche en partenariat avec la Communauté de communes de Vezouze en Piémont. Quatre jeunes du village ont participé à ces 3 demi-journées, Kylian Franot, Thibaud Amblard, Valentin Caspar et Zack Mathieu.

Le groupe était encadré par Marie-Thérèse Gérard, Delphine Amblard, Lionel Frappart, Jean-



Kylian, Thibaud, Valentin et Zack, accompagnés par Franck et Frédéric, les 2 agents techniques de la commune.



Luc Besnard, Jean-Michel Kemper, conseillers municipaux, Franck Iber et Frédéric Marchal, agents techniques.

Nos artistes en herbe ont peint une fresque sur le mur qui borde les gradins de l'esplanade.

Le thème du sport a été retenu en lien avec l'installation d'un City stade sur le parvis de l'esplanade.

Au cours de la dernière matinée, Kylian et Valentin ont rénové une ancienne charrette à bois offerte par un mécène.

Les échanges entre élus, personnel communal et jeunes, se sont poursuivis au cours d'un repas en commun offert par la municipalité.



Création du terrain multisports

La première phase des travaux liés à la construction du city stade a consisté à réaménager une partie du parvis de la salle des fêtes. Ces travaux, réalisés conformément au cahier des charges du fournisseur du terrain multisports, ont nécessité la démolition de la surface destinée à l'équipement, son remblaiement avec une forme en toit respectant une pente obligatoire de 1,5 %, ainsi qu'une finition en enrobé.

Un chemin d'accès destiné aux personnes à mobilité réduite a également été créé dans le parc afin de permettre un accès sécurisé au terrain. Les travaux de terrassement ont été confiés à l'entreprise Thiriet TP pour un montant de 24 553,20 € HT.



La seconde phase de construction du terrain multisports, situé sur le parvis de la salle des fêtes, a ensuite été menée à bien. L'entreprise SATD a assuré l'ensemble du projet, de la conception à la pose, pour un montant de 33078€ HT.

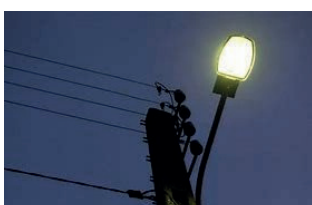
Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 64,7 %, dont 20 % par la Région Grand Est, 10 % par le Département et 34,7 % par l'Agence nationale du sport.

La pose du revêtement de sol en gazon synthétique, incluant les bandes de marquage des différents jeux, a été programmée au printemps 2026, les conditions météorologiques ne permettant pas sa mise en œuvre à la fin de l'année.

Par ailleurs, le parvis de la salle des fêtes va être équipé d'un dispositif de vidéoprotection comprenant l'installation d'une caméra infrarouge. Ce système représente un coût de 2 152 € HT, subventionné à hauteur de 30 % par la Région, dans le cadre de l'extension du dispositif déjà en place dans la commune.

Le terrain multisports a ouvert ses portes fin novembre 2025. Cet nouvel équipement est venu compléter l'aire de jeux existante ainsi que le terrain de pétanque.

Nous vous prions de respecter l'horaire de fermeture du city stade fixé à 19 heures.



Eclairage public

Par délibération en date du 27 septembre 2025, le conseil municipal a décidé, pour des raisons de sécurité et de commodité, de laisser l'éclairage allumé toute la nuit dans la commune, avec un abaissement de puissance de 50% entre 23h et 5h du matin. Grâce aux nouveaux équipements LED, cette mesure représente un modeste surcoût.

Salle des fêtes : rénovations et nouveaux équipements

Une première intervention a été réalisée en 2021 sur le versant sud, avec la pose de bacs en acier en amont de l'installation de panneaux photovoltaïques, en partenariat avec l'association Centrales villageoises. Les travaux avaient alors été confiés à l'entreprise Gérard. Cette partie de la toiture fait désormais l'objet d'un contrat de location permettant la mise à disposition du toit pour l'exploitation des panneaux solaires.



La seconde phase s'est déroulée en mai 2025. Les pans restants ont été remplacés par l'entreprise Loïc Richard, installée à Blâmont, qui a repris l'activité de la société Gérard à la suite de sa cessation. Indispensable pour garantir l'étanchéité du bâtiment, ce chantier a représenté un investissement de 24 287,88 € hors taxes.

Les travaux ont bénéficié de plusieurs aides publiques : 7 144 € au titre de la DETR, 5 000 € accordés par le Département dans le cadre du dispositif ATE 54 – communes fragiles, ainsi qu'une subvention de 7 286 € de la Région au titre du Coup de pouce rural.

Dans la continuité de la rénovation de la toiture de la salle des fêtes communale, les deux trappes de désenfumage de la grande salle ainsi que leur système de commande viennent d'être changées par l'entreprise Isogard pour un montant de 4598 € HT, partiellement pris en charge par l'assurance.

Vétustes, les skydomes (ou hublots de toit) ont subi des dégradations au fil des années. Des chutes de grêle les particulièrement endommagés, provoquant des infiltrations d'eau dans la grande salle, ce qui risquait d'endommager le parquet de ces locaux.



Parmi les autres investissements pour la la salle des fêtes :

- Fermeture de l'accès à la Mezzanine en style Eiffel par la SAS Thomas Mellé pour un montant de 2855 € HT
- Installation d'un radiateur d'eau chaude dans le sas d'entrée PMR pour 1091 € HT et de prises de courant pour 562 € HT par l'entreprise Raymond Receveur
- Achat de 6 grandes tables rondes 10 personnes et 10 tables mange-debout pour 1306 € HT
- Achat de 200 chaises pour un montant de 5280 € HT
- Achat de vaisselle pour 663 € HT

MISE EN SÉCURITÉ DE LA TRAVERSE DU VILLAGE (GRANDE RUE)

Suite aux demandes des riverains

Les travaux de mise en sécurité initialement prévus en 2025 n'ont pas pu être réalisés, faute de subventions et en raison d'offres d'entreprises infructueuses. Le projet a donc été revu à la baisse en ce qui concerne l'ampleur des travaux. De nouvelles demandes de subventions sont actuellement en cours et les entreprises de voirie ont été de nouveau consultées pour ce projet révisé.

La réalisation des travaux est désormais programmée en deux tranches : une première en 2026 et une seconde en 2027.

TRANCHE 2026

- Création de deux chicanes de part et d'autre de la route de Cirey, au niveau des cités, avec une limitation de vitesse à 30 km/h entre ces deux aménagements.
- Création d'un plateau ralentisseur face à la mairie.
- Création d'un plateau à l'entrée du village côté Saint-Sauveur.
- Mise en place d'une limitation à 30 km/h rue de Badonviller, au niveau des cités Nitra, jusqu'au panneau d'agglomération en direction de Petitmont.
- La Grande Rue ne sera plus prioritaire : des panneaux « Stop » seront installés à chaque intersection afin de réduire la vitesse des véhicules.

L'ensemble des plans du projet est disponible pour consultation en mairie, ainsi que dans le bulletin municipal de 2024.



Modèle d'écluse qui sera mise en place (hors piste cyclable, faute de largeur suffisante).

TRANCHE 2027

- Modification du carrefour Grande Rue / rue Maix Gameron.
- Déplacement de l'arrêt de bus au niveau de la rue Maix Gameron.
- Modification du carrefour rue Jean Mariotte / Grande Rue / rue de Châtillon.
- Aménagement du parking.
- Création d'un plateau rue de Badonviller, au niveau des cités Nitra.

Suite aux études menées avec le Conseil départemental concernant la vitesse pratiquée sur la Grande Rue, il a été constaté des vitesses excessives variant de 70 à 110 km/h.



Modèle de plateau qui sera mis en place.

Autres rues

Pour améliorer la sécurisation des autres voies, **six dos d'âne réglementaires** seront installés afin de réduire la vitesse des véhicules :

Rue du Rayeterre : 2

Rue Jean Mariotte : 2

Rue de Châtillon : 2

Caractéristiques : dos d'âne type 3.1, forme circulaire, hauteur 10 cm, longueur 4 m.

Signalisation : marquage au sol (trois triangles blancs) et panneaux implantés à 50 m de part et d'autre des ouvrages.



L'implantation précise sera étudiée avec l'entreprise

Les décisions du conseil municipal en 2025

Les procès-verbaux complets sont téléchargeables sur le site internet de la commune

Les élus municipaux

- - CULMET Thierry, maire
- - GERARD Marie-Thérèse, adjointe
- - BESNARD Jean-Luc, adjoint
- - ARNAUD Nathalie
- - KEMPER Jean-Michel
- - HALBEHER Martine
- - GRANDIDIER Alain
- - DUQUENET Colette
- - AUBERTIN Marc
- - FAPPART Lionel
- - PELLISSIER Brigitte
- - BARDOT Sylviane
- - AMBLARD Delphine

Conseil du 4 janvier 2025

Le conseil municipal :

- n'émet pas d'objection sur le projet de création d'une carrière à Lafrimbolle
- approuve le projet de mise en sécurité de la traverse et l'avenant 1 au marché de maîtrise d'oeuvre
- sollicite de subvention au titre de la DETR pour le remplacement de deux abat-sons de l'église (5380 € HT)
- fixe ainsi les tarifs de facturation du service eau-assainissement :
Part agence de l'eau Rhin-Meuse : performance eau : 0,066€HT/m³ ; performance assainissement : 0,138€HT/m³ ; prélèvement eau : 0,0832€HT/m³ ; consommation eau : 0,39 €HT/m³
Part communale : m³ eau : 1,90€HT ; abonnement : 40€HT ; m³ assainissement : 3€HT ; part fixe assainissement : 40€HT.
- Autorise les dépenses d'investissement avant le vote du budget à hauteur de 16000 € sur le budget principal et 10000 € sur le budget annexe.
- accorde une subvention de 40 € par élève soit 560€ à l'école de Cirey pour un voyage en Baie de Somme
- approuve le recrutement en CDD d'un agent technique
- conserve le garage libéré pour le service communal
- décide de limiter à un an après la retraite la cotisation au CNAS, au-delà les retraités pourront conserver l'adhésion en la remboursant
- approuve l'achat de 6 grandes tables rondes et 10 tables mange-debout pour la salle des fêtes.

Conseil du 5 avril 2025

Le conseil municipal :

- approuve la convention de gestion du domaine public

routier avec le département concernant la sécurisation de la Traverse.

- approuve le Compte Financier Unique 2024 (détail ci-contre) présentant un solde d'exercice de 129100,01 € et un résultat cumulé de 236370,17 €
- approuve le Compte Financier Unique 2024 eau et assainissement présentant un solde d'exercice de -15798.21 € et un cumulé de 85307.56 €
- approuve l'affectation de ces résultats aux budgets primitifs principal et annexe
- décide d'augmenter le taux des taxes directes locales de 5% (détail ci-contre)
- approuve le budget primitif présentant un total équilibré de 779730.73 € en fonctionnement et 608479.96 € en investissement
- approuve le budget primitif eau assainissement présentant total de dépenses de 329110.82 € et de recettes de 359406.77
- vote les subventions aux associations (détail ci-contre)
- sollicite une subvention auprès de la région au titre du Coup de pouce rural d'un montant de 8905 € pour les travaux de la salle des fêtes : toiture, fermeture mezzanine, prises électriques et chauffage de l'entrée. Montant global de 29685.12 € HT.
- sollicite une subvention auprès du Département au titre de l'ATE 54 communes fragiles de 5000 € pour les travaux de menuiserie du Breuil (ex groupe-scolaire) d'un montant de 20041.20 € HT.
- approuve la démolition de l'ancien bâtiment d'usine «les perches» pour un montant de 19995 € HT et sollicite auprès de la Région une aide de 30% au titre du Soutien à la résorption des friches.
- fixe le loyer mensuel de l'appartement 2e étage gauche de l'immeuble Breuil à 395,08 € hors charges et 100 € de provisions de charges.
- approuve la convention de partenariat «Médecine professionnelle et préventive» du centre de gestion
- instaure les autorisations spéciales d'absences au profit des agents
- approuve la convention de mise à disposition de la salle des fêtes aux Arts de la scène
- approuve les nouveaux statuts de la communauté de communes
- lance une procédure de bien sans maître concernant la parcelle D 255

Compte financier 2024 budget principal

Nature	Investissement (€)	Fonctionnement (€)	Total cumulé (€)
Recettes réalisées	118 114,53	561 135,11	679 249,64
Dépenses réalisées	108 074,40	442 075,23	550 149,63
Solde de l'exercice	10 040,13	119 059,88	129 100,01
Résultats antérieurs	-70 515,29	205 893,52	135 378,23
Résultat de clôture	-60 475,16	324 953,40	264 478,24
Restes à réaliser	-28 108,07	0,00	-28 108,07
Résultat cumulé	-88 583,23	324 953,40	236 370,17

Compte financier 2024 budget eau assainissement

Nature	Investissement (€)	Exploitation (€)	Total cumulé (€)
Recettes réalisées	109 849,80	176 617,45	286 467,25
Dépenses réalisées	110 131,73	192 130,73	302 262,46
Solde de l'exercice	-281,93	-15 513,28	-15 795,21
Résultats antérieurs	14 984,67	80 914,10	95 898,77
Résultat de clôture	14 702,74	65 400,82	80 103,56
Restes à réaliser	5 204,00	0,00	5 204,00
Résultat cumulé	19 906,74	65 400,82	85 307,56

Budgets primitifs 2025		Principal Commune		Annexe Eau assainissement	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Section de FONCTIONNEMENT	Crédits votés	779 730,78 €	543 360,61	236 210,82	170 810,00
	Restes à réaliser				
	résultat reporté		236 370,17 €		65 400,82
	Total section	779 730,78 €	779 730,78	236 210,82	236 210,82
Section d' INVESTISSEMENT	Crédits votés	502 068,73	590 651,96	92 900,00	103 289,21
	Restes à réaliser	45 936,07	17 828,00		5 204,00
	Résultat reporté	60 475,16			14 702,74
	Total section	608 479,96	608 479,96	92 900,00	123 195,95
TOTAL	Total du budget	1 388 210,74	1 388 210,74	329 110,82	359 406,77

Vote des taxes locales :

Taxes locales 2025	Bases 2025 prévisionnelles	Taux de référence	Taux votés 2025	Produit attendu
Taxe foncière bâtie (TFB)	472 700	27,76 %	29,15 %	137 792
Taxe foncière non bâties (TFNB)	63 300	38,54 %	40,47 %	25 618
Taxe d'habitation (TH)	175 500	15,89 %	16,68 %	29 273
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	9 700	19,62 %	20,60 %	1 998

Subventions de fonctionnement accordées aux associations :

Association	Montant attribué	Remarques
ADMR	150 €	Les associations des Amis d'Alfred Renaudin et Mémoires du textile ne demandent aucune subvention Aucune subvention n'est accordée aux associations non locales, à moins qu'elles ne mènent des activités locales ou qu'elles apportent des bénéfices directement aux habitants de la commune.
APE parents d'élèves	250 €	
Club Canin	280 €	
Club Vosgien	500 €	
Croc Blanc	400 €	
Entraide blamontoise	250 €	
La pétanque des Renards	500 €	
Maison Pour Tous	500 €	
Restos du cœur	150 €	
Souvenir Français	200 €	
TREFLE 3H santé	300 €	
Blâmont foot	200 €	
Ecole de musique	150 €	
Secours catholique	160 €	

Conseil du 5 juillet 2025

Le conseil municipal :

- approuve le report et la modification du projet de mise en sécurité de la Traverse à la suite d'une mauvaise estimation du montant de subvention départementale par le bureau d'étude.
- DÉCIDE que les parcelles cadastrées section AB n° 342, 344, 346, 348, 350 et 352, situées rue du Beau Soleil à Val-et-Châtillon, sont classées dans le domaine public communal.
- admet en non-valeur les créances désignées dans la liste numéro 7078510232 pour un montant total de 6196,20 € (budget eau assainissement)
- approuve les décisions modificatives budgétaires n°1 du budget principal, et 1 et 2 du budget assainissement.
- renouvelle la participation de la commune au dispositif chantier argent de poche
- fixe le taux de prélèvement de la mensualisation eau assainissement à 80% de la dernière facture annuelle afin de limiter les régularisations de trop-perçu.
- instaure une pénalité financière quand la mise en conformité du raccordement à l'assainissement collectif n'est pas réalisée dans les délais réglementaires à la suite d'une vente.
- vend la parcelle B323 de 2a35 à Rémi GERARD pour un montant de 50 €.
- approuve le contrat d'autoconsommation collective d'électricité entre la Commune de Val-et-Châtillon et la SAS Centrales Villageoises de Vezouze en Piémont
- approuve l'échange des parcelles D64 et D65 contre la parcelle D58 appartenant à M. Schultz.
- approuve les statuts révisés du Syndicat départemental d'assainissement autonome 54

Conseil du 27 septembre 2025

Le conseil municipal :

- approuve le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif et d'eau potable pour la période 2024
- approuve la mise à jour de la convention d'occupation avec l'association Mémoires du Textile
- attribue une participation de 100 € et met gratuitement à disposition la salle des fêtes pour l'organisation d'Halloween
- fixe ainsi les tarifs d'affouage : 12 € le hêtre ou bois dur, 5€ le bouleau ou bois tendre, 8€ le bois dur déclassé.
- décide de maintenir l'éclairage public allumé toute la nuit, avec réduction automatique de 50 % de l'intensité entre 23 h et 5 h.
- approuve l'acquisition, à l'euro symbolique, des parts indivises restantes des parcelles AE 314, AE

237, AE 318, AE 319 et AE 313, auprès des héritiers DARDAINE et FERCOT (rue Nitra à classer dans le domaine public et assainissement collectif).

Conseil du 29 novembre 2025

Le conseil municipal :

- fixe ainsi le prix de l'eau potable :
 - » Organismes publics (Agence de l'eau) :
 - performance assainissement collectif : 0,1140 € HT/m³
 - performance eau potable : 0,0420 € HT/m³
 - prélèvement sur la ressource en eau : 0,0847€ HT/m³
 - redevance AERM au potable : 0,4000 € HT
 - » Part communale période 2025 et 2026 :
 - m³ eau : 1,90 € HT
 - Abonnement : 40,00 € HT
 - m³ assainissement : 3,00 € HT
 - Part fixe assainissement : 40,00 € HT
- approuve le projet de révision de mise en sécurité de la Traverse en trois tranches :
 - Tranche ferme 2026 : aménagements de sécurité (écluses, plateaux surélevés, modification des priorités), mise aux normes des trottoirs et passages piétons pour 155 000 € TTC.
 - Tranche ferme 2027 : sécurisation des carrefours, modification des priorités, création d'un plateau surélevé rue de Badonviller et mise aux normes des passages piétons pour 131 000 € TTC.
 - Tranche optionnelle 2027 : aménagements complémentaires à l'ouest du carrefour de l'Église et installation d'un éclairage LED pour 47 000 € TTC.
- approuve la vente à la SCI SADOUD de la maison sise 5 rue de Martinchamps cadastrée AD 324 avec les parcelles annexes AD 325, AD 326 et D 84 pour un montant de 10000 €.
- approuve le bornage de la parcelle B316 et son rattachement au régime forestier.
- décide de ne pas procéder au remboursement des frais de personnel du service des eaux au budget principal afin d'améliorer l'équilibre du budget annexe
- désigne Laszlo Roland agent recenseur et lui reverse la dotation INSEE pour le recensement de la population qui aura lieu du 15 janvier au 14 février 2026.
- approuve les décisions modificatives budgétaires n° 2 du budget principal et 3 et 4 du budget annexe.
- approuve la proposition de coupes de l'exercice 2026 : Coupes programmées (CPAF) : principalement des coupes d'amélioration (bois d'industrie et bois d'œuvre), pour environ 18 ha et ≈ 780 m³ au total. Coupes hors aménagement (hors plan) : surtout des premières éclaircies et une coupe d'emprise, pour environ 17 ha et ≈ 355 m³.
- admet en non valeur les créances de la liste 7635360532 de 590.08 € (budget principal) et 7742040732 de 1906.52 € du budget annexe.

Principales démarches administratives en mairie

Attestation d'accueil

Demandée par l'hébergeant pour un séjour de moins de 3 mois. Pièce d'identité ou passeport requis.

Autorisation de sortie du territoire (AST)

Obligatoire depuis le 15 janvier 2018 pour tout mineur résidant en France et voyageant seul ou sans parent. Formulaire signé par un parent ou représentant légal.

Carte nationale d'identité / Passeport

Pré-demande en ligne sur www.ants.gouv.fr. Dépôt du dossier uniquement sur rendez-vous dans une mairie équipée (Cirey-sur-Vezouze ou Blâmont).

Copies d'actes (naissance, décès)

Demande par courrier possible en précisant nom, prénom et date de l'événement. Enveloppe timbrée à joindre.

Inscription sur les listes électorales

Sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Ou sur service-public.fr

Livret de famille

Délivrance d'un second livret possible en cas de perte, vol, divorce, séparation ou modification de l'état civil.

Mariage civil

Un guide et un dossier de mariage sont remis en mairie.

PACS

Depuis le 1er novembre 2018, enregistrement en mairie ou chez un notaire.

Permis de détention de chien dangereux

Demande à effectuer en mairie (Cerfa n°13996*01) avec pièces justificatives.

Recensement citoyen

Obligatoire à partir de 16 ans pour les Français. Pièce d'identité, livret de famille et justificatif de domicile exigés.

Reconnaissance d'enfant

Possible avant la naissance (recommandé pour le choix du nom) ou après. Pièces d'identité et livret de famille requis.

Urbanisme

Déclaration préalable pour les travaux de 5 à 20 m². Permis de construire au-delà de 20 m².

Plus d'informations : www.service-public.fr



Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Agence Postale Communale

La convention pour l'agence postale a été renouvelée pour une période de 9 ans avec le groupe La Poste.

Adresse & horaires

L'Agence Postale Communale, située dans le bâtiment de la mairie (40 Grande Rue), est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h à 11h45.

Services proposés :

1. Dépannage financier

Retrait/versement jusqu'à 500 € sur 7 jours glissants (sur CCP ou épargne La Poste), avec justificatifs et pièce d'identité obligatoires.

2. Dépôt de chèques

Pour les comptes La Poste : indiquer le n° de compte au dos, signer le chèque et remplir un bordereau (un exemplaire vous sera remis).

3. Réexpédition du courrier

Jusqu'à 1 an, avec pièce d'identité de tous les membres du foyer concernés. Signature de chacun requise.

4. Procuration courrier

Valable 5 ans, non renouvelable automatiquement. Pièces d'identité du mandant et du mandataire requises.

5. Envoi de colis

En France, Outre-Mer et International (avec ou sans signature). Pour l'international : CN23 obligatoire, avec poids, contenu, valeur, et numéros de téléphone de l'expéditeur et du destinataire.

6. Envoi de lettres

Lettres simples, suivies, recommandées avec ou sans AR, en France et à l'international (R1 ou R2).

7. Vente de produits

Timbres, enveloppes, lettres suivies/recommandées, emballages colis (formats variés disponibles).

Attention : certaines opérations (ex. virements bancaires, procurations sur comptes) ne sont pas réalisables ici. Pour cela, rendez-vous en Bureau de Poste. Pour toute question liée à votre situation bancaire, veuillez contacter la conseillère financière de La Banque Postale.



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

Maisons et bâtiments disparus du village

Au fil des décennies, de nombreuses maisons, fermes, forges et bâtiments emblématiques ont disparu. Incendies, modernisation ou aménagements ont transformé le paysage, effaçant peu à peu des lieux de vie, de travail et de rencontres. Cette mémoire bâtie, transmise par les souvenirs des habitants, fait partie intégrante de l'histoire locale et mérite d'être conservée et partagée. Ce recensement a été réalisé par Rémi Gérard, passionné de l'histoire du village.

Cela représente 39 maisons ou bâtiments démolis. Hors la démolition des usines qui a été réalisée de 1986 à 1987.

Avenue Veillon

- Château Veillon incendié dans la nuit du 10 février 1975, démolie la même année. Une nouvelle maison a été reconstruite en 2007.



Rue Maix Gammeron

- n°3 : maison incendiée en 1936 puis démolie.
- n°14 : maison Romain, démolie dans les années 1980 par Lucien Ringue.

Rue de Châtillon

- n°2 : maison Lemaire / Joseph Bolle, démolie en mars 2011 par M. Bontems et l'entreprise Bouvery.

Rue du Beau Soleil

- n°2 et 4 : magasin et logements Corso, démolis en 1996 (entreprise Barassi) :



Rue Jean Mariotte

- 1 rue Rond Pré : maison Christian Gérard, incendiée volontaire par le centre de secours de Cirey sur Vezouze le 6 avril 2003 puis démolie.



- 2 rue Jean-Mariotte : ancien café et salle de bal démolis dans les années 1950.

La Molière

- 3 rue Basse Molière : boucherie Belcourt incendiée en septembre 1952 :



- maison Mathieu (entre n°12 et 19) démolie en 2008,
- n°18 : maison Thirion remplacée par trois garages vers 1965,
- n°19 : maison Ritter incendiée lors de la fête du village.

Rue Rayetterre

- n°17 : maison Romary démolie entre 1973 et 1975 par l'entreprise Nitting (Outrepierre), remplacée par un grand garage.
- n°10 : ferme Ernest Maire, incendiée le 3 novembre 2004, puis démolie en 2008 (M. Bontems et Prestini).

Rue de Cirey

- n°3 : maison Bregler, face aux cités, démolie le 20 mars 2020 par l'entreprise Barassi.

Grande Rue

- n°4 et 6 : bâtiments Ramella et Vouriot, incendiés volontairement en février 2000, démolis le 1^{er} octobre 2002.
- n°16 : petite maison et atelier de forge de verre démolis en 1905 pour agrandir la cour du château Veillon.
- En haut de la rue Veillon (côté gauche) : grande maison de Mme Blaise, démolie vers 1954-1955.
- n°18 : maison de l'usine, démolie vers 1975 (entreprise Chiaravalli, Badonviller).
- n°31 bis : ancien atelier et logement de forge démolis vers 1900.
- n°35 : ancien restaurant Duteil, incendié en juillet 2014, démoli en février 2019.
- n°41 : maison démolie en 1933.
- n°47 : maison du père Jules, démolie par les ouvriers communaux en 1969-1970.
- n°34 : conciergerie de l'usine Bechmann, démolie par une entreprise de Toul (entreprise Davouze).
- n°42 : forge de la famille Claudon, démolie en 1980 par l'entreprise Milan Indic.
- Carrefour Grande Rue / rue Jean-Mariotte : grande maison démolie vers 1900.
- n°68 et 70 : ancienne ferme Blaise et famille de laboureurs, incendiée en septembre 2023, démolie en février 2025.
- Derrière le café du centre : hangar de la menuiserie Joseph Bolle, démoli en 1992.
- n°73 : maison Vasseur, démolie en 2005.

- n°75 : maison Beyssère, démolie en 2004.
- n°80 : petite maison démolie par B. Mougin.
- Abri de bus détruit par un éboulement le 11 février 1977 :



- Près de la fontaine : dernière forge du village (Pierre Cayet) démolie en 2002.



- Rue de Petitmont : ancienne salle des pompes démolie et transformée en hangar en 1987.

Rue de Badonviller

- petite maison en bois démolie vers 1985.
- 2 maison en bois ont disparu dans les années 50 et 2 nouvelles ont été construites dans les années 70.

« Printemps des cimetières » : visite guidée à la mode Père-Lachaise

À l'occasion de la 10^e édition du « Printemps des cimetières », le cimetière communal a participé pour la première fois à l'événement, en accord avec le maire, Thierry Culmet. Il s'agissait du seul événement national dédié exclusivement au patrimoine funéraire et à la découverte des cimetières et de leurs richesses méconnues. Créé en 2016 par Patrimoine Aurhalpin en Auvergne-Rhône-Alpes, l'événement s'est depuis étendu au territoire national et européen. L'édition 2025 était placée sous le signe de la faune, de la flore et de la biodiversité.



Pascal Marchal et Olivier Bena, fins connaisseurs du site et créateurs d'un parcours « à la mode Père-Lachaise » lors des Journées du Patrimoine 2013, ont proposé une nouvelle visite guidée du cimetière, à la rencontre de personnages locaux : religieux, artistes, hommes politiques...

Depuis la précédente visite de 2014, le cimetière est devenu l'un des seuls du département à mettre en place la géolocalisation d'une quinzaine de tombes de « Morts pour la France », en lien avec le Souvenir Français.

La commune a apposé en 2023 des cartels sur les tombes de 11 anciens maires. À l'entrée du cimetière du bas, le mur est recouvert de deux plaques rendant hommage à l'artiste-peintre Alfred Renaudin et, plus récemment, au père Charles Umbricht. Une exposition consacrée à ce dernier a également été présentée à l'église jusqu'au 20 mai, avant son départ pour le Mémorial des batailles de la Marne.

Le Printemps des Cimetières revient en 2026 !

8 mai 2025 : cérémonie du 80^e anniversaire de la capitulation de l'Allemagne



La cérémonie commémorative du 80^e anniversaire de la capitulation sans condition de l'Allemagne s'est tenue sous un beau soleil au monument aux morts. Elle a rassemblé les sapeurs-pompiers, la gendarmerie, les représentants du Souvenir Français et de l'UNACITA, le maire de Tanconville, des porte-drapeaux, des élus municipaux, des associations et des invités. Après la lecture des messages ministériels par Mme Marie-Thérèse Gérard, deux gerbes ont été déposées par le Souvenir Français et la commune. M. Thierry Culmet, maire, a ensuite égrené les noms des Morts pour la France. La cérémonie, conduite par M. Roland Dal Martello, s'est achevée par les remerciements aux porte-drapeaux, avant un vin d'honneur offert par la commune.

21 juin 2025 : Il y a 85 ans au Trou Marmot

La cérémonie d'hommage au 37^{ème} Régiment d'Infanterie a eu lieu le 21 juin 2025. Le Trou Marmot est situé en forêt communale de Val-et-Châtillon. Sur ce lieu on peut voir les ruines d'une ancienne scierie qui avait servi de poste de commandement au 37^{ème} R.I. du 20 au 21 juin 1940. C'est à cet endroit que les soldats ont brûlé le drapeau du régiment afin qu'il ne tombe pas aux mains de l'ennemi.

Les petits morceaux qui restent de l'étendard sont conservés par l'Amicale du 37^{ème} R.I. et Forteresse.Élus, anciens combattants et membres de l'amicale ont déposé une gerbe au pied de la stèle. La cérémonie s'est terminée par un pot de l'amitié offert par l'U.N.A.C.I.T.A. du canton de Cirey.



Commémoration du 11 novembre 2025



La cérémonie du 11 novembre 2025 s'est déroulée sous un beau soleil, en présence de six porte-drapeaux, du centre de secours de Cirey-sur-Vezouze, du président de la Communauté de communes de Vezouze en Piémont (CCVP), du président du Souvenir Français – section de Cirey-sur-Vezouze, du maire, des adjoints, des conseillers municipaux, des présidents d'associations, ainsi que d'un public venu plus nombreux que les années précédentes.

Après la lecture du message de la ministre des Armées et des Anciens Combattants par le maire, un dépôt de gerbes de la commune et du Souvenir Français a eu lieu. Les noms des 88 soldats morts pour la France ont ensuite été cités. La cérémonie s'est achevée par le salut aux porte-drapeaux par les autorités, suivi d'un vin d'honneur offert par la commune.

Fête du 15 août

*Moins d'exposants pour la brocante
mais une ambiance festive en soirée*

Plusieurs associations locales — la Pétanque des Renards, l'AC-CA de Val-et-Châtillon, l'APE de Cirey-sur-Vezouze, le Club Canin, Mémoires du textile, Ishta Croc Blanc et la Maison pour Tous — se sont associées pour proposer un programme varié tout au long de la journée.

Dès le matin, la traditionnelle brocante a ouvert ses portes, mais avec une fréquentation en baisse : seulement 11 exposants, soit moitié moins que l'année précédente. Les animations familiales, comme le château gonflable et les manèges gratuits, n'ont pas suffi à contrebalancer l'effet de la chaleur écrasante, laissant les allées de la fête plutôt clairsemées. Toutefois, en fin d'après-midi, le public est revenu plus nombreux pour profiter des festivités.

Le Club Canin du Val a profité de l'occasion pour organiser une journée portes ouvertes, où les passionnés de chiens ont pu assister à des démonstrations d'éducation, d'obéissance, de cavage ainsi qu'à des parcours ludiques.

De son côté, le Musée du textile avait exceptionnellement ouvert ses portes pour des visites guidées, permettant aux curieux de découvrir ou redécouvrir l'histoire industrielle et ouvrière du territoire.

La journée s'est conclue de belle manière grâce au feu d'artifice offert par la municipalité, qui a rassemblé habitants et visiteurs dans une ambiance conviviale.

En parallèle, la Maison pour Tous avait organisé un repas dansant à la salle communale. Pas moins de 84 convives ont partagé un dîner apprécié, ponctué de plusieurs séries de danses, ajoutant une note chaleureuse et festive à cette journée collective.



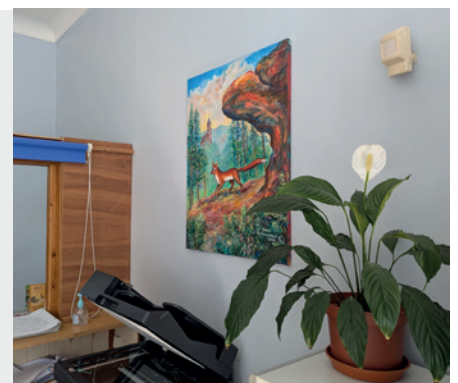
Denis Haguenauer, peintre local, donne des toiles à la commune



Denis Haguenauer a fait don à la commune de deux toiles qu'il a peintes. Ces peintures avaient été créées pour l'atelier du chantier jeunes organisé par la commune de Val-et-Châtillon en 2024 et la CCVP.

Elles ont servi de modèle pour la réalisation de trois fresques sur les colonnes du parvis à l'arrière de la salle des fêtes. Un engagement a été signé entre Denis Haguenauer et Thierry Culmet, maire, afin que ces toiles restent exclusivement à la commune.

Elles sont mises en valeur au secrétariat et dans la salle de réunion de la mairie. Le cadre de la grande toile de 1,50 m par 1 m a été réalisé par l'entreprise locale Arbaro.



Journée d'hommage au père Charles Umbricht

dimanche 6 avril 2025

En ce beau dimanche printanier, la commune de Val-et-Châtillon, associée à la paroisse du Bon-Père Fourier des Vosges, était en fête pour rendre hommage à l'enfant du village, le père Charles Umbricht (1873-1941) en présence de Mgr l'évêque de Nancy et Toul.

Il est déjà 9 heures ; les cloches sonnent à la volée. L'église St-Laurent est en effervescence car les ultimes préparatifs de la célébration religieuse se finalisent. Les choristes répètent une dernière fois les chants, les enfants de chœur préparent la procession d'entrée, les premiers invités, dont les membres de la famille du père Umbricht, arrivent. L'édifice a revêtu ses plus beaux atours, bien qu'en temps de Carême, grâce au savoir-faire précieux du sacristain Pascal Marchal.



A 9h30, dans une église comble, débute la messe présidée par S.E. Mgr. Pierre-Yves Michel, évêque de Nancy et Toul, et concélébrée par l'abbé Pierre Loppinet, ancien curé de la paroisse entre 2008 et 2015, l'abbé Antoine Haeussler, curé d'Obernai, fief de la famille Umbricht, et l'abbé Edouard Manayanga, actuel curé. Une véritable ferveur se dégage pour célébrer la vie simple, humble mais tellement extraordinaire du père Charles Umbricht.

Aumônier militaire volontaire dès le début de la Grande Guerre, il jouit dès son vivant d'une grande respectabilité par son charisme et son dévouement au service de la force d'âme des soldats allant du simple poilu aux généraux de l'armée.

Il obtient 12 citations dans l'ordre de la Légion d'honneur et la chancellerie l'élève à la dignité de Grand officier en 1933. Il demeure à ce jour le prêtre le plus décoré. A son décès soudain à Meyzieu le 22 octobre 1941, après une vie marquée par une santé fragile et par la guerre, ses restes sont seulement inhumés dans le caveau familial au cimetière de Val-et-Châtillon le 26 mai 1947.

Depuis sa disparition, la localité n'a jamais oublié sa mémoire comme lorsqu'en 1977, où le nouveau maire, François Romary, fait voter à l'unanimité au conseil municipal fraîchement élu cette délibération de changer le nom de la rue de l'église en rue du Père Charles Umbricht. Près de 50 ans plus tard, l'actuelle municipalité a voulu honorer à nouveau ce grand homme en apposant une plaque à l'entrée du cimetière pour marquer sa présence, à la manière du Père-Lachaise à Paris.



A la sortie de la messe, une procession s'est mise en place vers le cimetière au son de la grosse cloche Ste-Jeanne d'Arc dont le prêtre était le parrain. Thierry Culmet, maire, et Mgr Michel ont dévoilé cette plaque-hommage sous les applaudissements nourris de la foule présente.





Rassemblement devant la sépulture du Père Umbricht

Puis, le prélat a béni le caveau familial avant qu'un dépôt de gerbes de la part de la paroisse, du Sénat et de la commune n'ait lieu.

Dans son discours, le premier magistrat est revenu sur la vie et les œuvres de celui qui était honoré. A son tour, Olivier Bena, a donné une clé de lecture spirituelle sur l'homme de foi pour qui la croix était au cœur de son existence.



La famille du Père Umbricht au côté de sa sépulture



Remise d'un portrait du Père Umbricht aux officiels présents aux cérémonies.

De retour à la salle des fêtes, le cortège des invités a partagé un apéritif déjeunatoire offert par la commune et préparé par l'association Croc Blanc.

Le temps des discours de remerciements de la part des élus s'est conclu par la remise officielle du portrait du père Umbricht aux protagonistes du jour.

Dès 14h30, François Schmitt, le maître-d'œuvre de l'exposition itinérante, a proposé une visite commentée de cette dernière pour le plus grand plaisir des participants.

Pour conclure la journée d'hommage, Mgr Michel a conduit la prière de l'office des vêpres en présence d'une poignée de fidèles avant de regagner Nancy.



Olivier BENA
Les droits photographiques appartiennent à la commune par contrat avec Victor Photographie.

La vie du Père Umbricht

Après le dévoilement de la plaque-hommage au père Charles Umbricht qui marque désormais officiellement sa présence au sein de ce cimetière communal à l'instar de la géolocalisation des Morts pour la France initiée avec le Souvenir Français, revenons quelques instants sur la vie de celui que nous honorons et des liens entretenus si fidèlement avec la commune qui l'a vu grandir.

Originaire d'Obernai en Alsace, la famille Umbricht rejoint Amenoncourt, près de Blâmont, suite au traité de Francfort relatif à l'annexion de l'Alsace-Lorraine dont l'article 2 permettait aux habitants de ces territoires d'opter pour conserver la nationalité française, moyennant leur départ pour la France.

Le 9 février 1873 y naît Célestin, Ernest, Charles. Son prénom usuel sera Charles. Il est baptisé le 17 février 1873. En 1878, la famille s'installe comme aubergistes à Cirey-sur-Vezouze avant de prendre racines définitivement à Val-et-Châtillon en 1882.

Le jeune Charles fréquente la petite école du village et reçoit du curé quelques rudiments de latin. A 13 ans, il entre au petit séminaire de Pont-à-Mousson puis au grand de Nancy. Issu d'une famille très croyante, il manifeste très jeune l'intention de devenir missionnaire. Ordonné prêtre en la cathédrale de Nancy le 8 août 1897 à l'âge de 24 ans, il célèbre sa première messe en l'église du Val, probablement autour du 15 août 1897.

Il est nommé vicaire à St Georges de Nancy puis, dès 1902, professeur de français à l'institution St Pierre Fourier de Lunéville. En 1907, il émet le souhait de devenir Père Blanc dans la Société des Missionnaires d'Afrique. L'administration diocésaine refuse de le laisser partir faute de successeur maniant aussi habilement la langue allemande que le dialecte alsacien !



Ce n'est que 2 ans plus tard, en 1909, qu'il entre au noviciat des Pères Blancs à Maison-Carrée, à l'est d'Alger. Il est nommé professeur au séminaire Ste-Anne de Jérusalem en 1910. En raison de problèmes de santé qui ont le fil rouge de sa vie, en 1912, il est contraint à renoncer à sa vocation avant même d'avoir prononcé le serment missionnaire. Les Pères Blancs le considéraient tout comme lui le faisait comme un membre de la Société à part entière.

Devant l'imminence de la guerre, il exprime le souhait à son évêque Mgr. Turinaz, de servir comme aumônier militaire volontaire. Il ne veut pas rester à l'arrière mais bien au contraire être propulsé aux premières lignes du front, où il pourrait apporter aux soldats les secours de son ministère et partager le danger.



C'est à Laon qu'il rejoint la 20ème division d'infanterie composée de régiments originaires de Normandie et de Bretagne. Au travers de différents combats, le père Umbricht ce dernier s'illustre par son courage héroïque, ainsi qu'en témoigne ses 12 citations dont cette 1ère rédigée en ces termes : « depuis le début de la campagne, dans tous les combats auxquels la division a pris part a fait preuve de courage, de sang-froid et d'un dévouement inlassable en allant chercher et en évacuant les blessés dans des conditions souvent difficiles et périlleuses sous le feu de l'ennemi. ». Après avoir été nommé successivement chevalier, officier, commandeur de la Légion d'honneur, il est élevé dans la dignité de Grand Officier en 1933. Il est aussi titulaire rapidement de la Croix de guerre dont le ruban avec ses sept palmes et cinq étoiles sont les marques de ses 12 citations.

Le 16 juillet 1918, il paie dans sa chair les épreuves de la Grande Guerre en étant très grièvement blessé par l'éclatement d'un obus. Transporté au poste de secours, puis évacué à l'hôpital de Sézanne, il est amputé du bras gauche, souffrant également d'un enfoncement de la cage thoracique.

A la signature de l'Armistice, et contre l'avis de ses médecins, le Père Umbricht abrège sa convalescence brûlant d'impatience de revoir sa chère 20ème division qui avait franchi les cols vosgiens et de se retrouver au milieu d'elle en Alsace.

Lors du défilé de la victoire le 22 novembre 1918, Il marche en tête derrière les drapeaux dans les rues strasbourgeoises suivi des troupes. C'était sans doute le plus beau jour de sa vie. Il est nommé le 10 avril 1919 aumônier militaire pour le territoire d'Alsace. Les gens le reconnaissent par sa grande silhouette noire, coiffé d'un calot militaire et portant à tous un dévouement absolu.

Le 4 janvier 1920, il devient le parrain de la grosse cloche prénommée Jeanne-d'Arc bénie en l'église St-Laurent que vous avez entendue résonner lors de ce cortège vers le cimetière. Devant être présent lors de l'inauguration du Monument aux Morts, rendant hommage aux « Enfants du Val », il s'excuse en raison d'une charge de travail importante en lien avec le temps de Pâques.

Tour à tour appelé abbé, père, Charles Umbricht prend rapidement le titre de chanoine qui lui est donné par de nombreux évêques (Nancy, Strasbourg, Lourdes, Nice et même Alger) en reconnaissance de ses mérites.

Dès les prémices de la seconde guerre mondiale, il s'engage de nouveau à servir. Mais son état de santé, sa captivité d'autres soubresauts le contraignent. Il espère partir en Syrie comme titrait également Paris Soir : Le prêtre le plus décoré de France, un père blanc du Grand Erg, va porter en Orient les enseignements du Père de Foucauld.



Le prêtre le plus décoré de la Grande guerre élevé à la dignité de Grand-officier le 14 juillet 1933

Affecté à l'état-major de la IV^e armée, il quitte Strasbourg début septembre 1939. Entraîné dans la retraite générale, capturé et emprisonné dans le camp de St-Florentin, évadé il est repris le 16 juin 1940, puis libéré. Accablé de fatigue et rongé par l'amertume de la défaite, accueilli par les Pères Blancs à Tournus en leur résidence à Tournus à compter du 26 juillet, il est hospitalisé à Meyzieu où il s'éteint subitement le 22 octobre. Des obsèques très simples y sont célébrées. La nouvelle se propage rapidement en France et de nombreuses messes sont dites en son honneur notamment en l'église St-François-Xavier à Paris. Ses obsèques solennelles se déroulent le lundi de Pentecôte, le 26 mai 1947 à Val-et-Châtillon lorsque ses restes exhumés à Meyzieu sont déposés dans la sépulture familiale où il repose depuis aux cotés de ses proches.

De nombreux prêtres de la région se déplacent pour lui rendre hommage. Aux côtés de sa famille, dont ses neveux Émile Umbricht et Eugène Klein et de la parenté de sa mère, la famille Ohresser d'Obernai, les autorités civiles et militaires sont représentées ainsi que des anciens combattants dont une délégation de la 20^e division. D'autres hommages se poursuivirent à Strasbourg, à Obernai, au Mont Sainte Odile, si cher au cœur du Père Umbricht.



De nombreuses communes lui donnent le nom d'une rue comme à Strasbourg ou encore à Saint Malo. Une initiative semblable est prise en mars 1977 à Val-et-Châtillon. Le conseil municipal fraîchement élu décide, à l'unanimité, dans sa première séance, d'accepter la proposition du nouveau maire, François Romary, de « réparer l'oubli de ses prédécesseurs » en donnant à la rue de l'Eglise le nom du Père Umbricht. » L'inauguration s'en suivit le 11 novembre.



Depuis, sa mémoire n'a jamais été oubliée dans notre commune jusqu'à ce matin où il est honoré par votre présence. Plusieurs initiatives ont été prises comme les journées du patrimoine de 2013, le tournage d'un extrait de documentaire pour KTO en lien avec les aumôniers militaires en 2014, jour de la Pentecôte ou encore divers articles dans le bulletin municipal, de presse ou d'autres revues aboutissant à cette exposition rétrospective.

Ch. Umbricht
Grand-officier de la Légion d'honneur

En 2025, la Maison de la Forêt a célébré son 10^e anniversaire. Depuis sa création, notre structure s'est imposée comme un lieu reconnu pour ses activités, contribuant à la vie locale et à la découverte de notre territoire. Nous avons à cœur d'offrir un espace vivant et accessible, où la forêt se révèle sous toutes ses dimensions : un cadre pour se ressourcer, explorer, éveiller sa curiosité et admirer une richesse naturelle exceptionnelle.



Accueil touristique de la Maison de la Forêt

Espace d'accueil, d'animation et de transmission

Labellisée par la Maison du Tourisme du Pays du Lunévillois, notre structure est une véritable porte d'entrée sur le territoire. Elle constitue un point d'information privilégié pour orienter habitants et visiteurs vers les activités et les sites incontournables de notre communauté de communes.



Gens d'ici | Exposition photographique intérieure et extérieure de Joël Couchouron

Engagée dans l'accessibilité et la transmission des savoirs, elle propose chaque année un programme d'animations variées pour tous les publics : concerts, sorties, conférences, expositions, ateliers et journées festives, d'avril à octobre. Cette année, ce sont près d'une quarantaine d'animations et d'expositions qui ont été proposées.

Parallèlement, des actions de sensibilisation à l'environnement sont menées auprès des écoles. En 2025, plus de 1 200 personnes ont participé à ces sorties pédagogiques, conçues pour éveiller les plus jeunes à l'importance et à la richesse de la nature.

La Fête du Bois — Célébration des 10 ans de la Maison de la Forêt

Pour marquer ses 10 ans, la Maison de la Forêt a transformé sa traditionnelle Fête du Bois, organisée le dimanche 26 juillet, en un événement encore plus festif.



Débardage à l'ancienne avec bovins avec Nicolas Zaepffel

Au programme : démonstrations de schlittage, sciage de long et débardage à l'ancienne avec des bovins, découverte de savoir-faire à travers les stands d'artisans, musique et danses traditionnelles, puis traiteur et buvette.

Nous remercions chaleureusement la mairie de Val-et-Châtillon et ses agents techniques ainsi que plusieurs bénévoles pour leur soutien indispensable — prêt de matériel, installation des espaces et aide logistique ont été déterminants pour le succès de cette journée. Votre contribution a grandement contribué à la réussite de cette journée anniversaire.



Musique et danses traditionnelles avec Les Troubadours de Beauregard

Des partenariats au cœur de la dynamique locale

De nombreux partenaires et bénévoles du territoire contribuent au dynamisme et au rayonnement de la Maison de la Forêt. Parmi eux : l'association Les Amis d'Alfred Renaudin, le Club Vosgien de la Vezouze, la Musique École des 2 Com, l'association Cœur de Salm de Badonviller, l'APE de Cirey et bien d'autres encore.



Atelier Cyanotype par Françoise Etienne, en partenariat avec Les Amis d'Alfred Renaudin



Atelier peinture "Farfelus des Bois" avec Jacqueline Van Merris et François Ruyer

Nous souhaitons exprimer notre gratitude à tous ceux qui, par leur temps, leur énergie et leur savoir-faire, rendent possibles nos animations et événements. Leur engagement permet de proposer des expériences toujours plus variées et enrichissantes pour les visiteurs.

Bilan 2025 et perspectives pour 2026

Avec plus de 5 400 visiteurs accueillis en 2025, la fréquentation de la Maison de la Forêt est en constante progression. Ce chiffre témoigne de nos efforts et de l'attractivité croissante de notre beau territoire !

Nous préparons déjà notre 11^e programmation et avons hâte de vous retrouver. Nous continuerons à collaborer étroitement avec les acteurs locaux, et qui sait, vous verrez peut-être le nom de votre voisin ou de votre voisine dans notre prochain agenda ! N'hésitez pas à nous contacter pour nous dire ce que vous aimeriez découvrir ou partager en 2026 : vos idées sont précieuses et pourraient devenir une animation de notre prochain programme !

Ensemble, faisons rayonner notre beau territoire en 2026. Meilleurs vœux à tous !

Lori et Jacqueline



Stand de Jardin du Beau Soleil et œuvres exposées de Adeline Wacker au Marché d'Automne

Pour visiter
notre site web
[http://maisondelaforet-
piemontvosgien.com](http://maisondelaforet-piemontvosgien.com)

Notre page Facebook
et Instagram :
maisondelaforet54



Adresse :

201 Route de Machet, 54480
Entre les communes de Val-et-Châtillon
et de Saint-Sauveur



Contact :

maisondelaforet@ccvp.fr
03.83.71.23.25

Le Café des Arts de la Scène a posé ses valises en résidence à Val-et-Châtillon !

Les arts de la scène, c'est avant tout un projet de convivialité. Chez nous, le spectacle ne se vit pas seulement sur scène : il se partage à table, dans la salle et même en coulisses.

Un repas-spectacle chaque mois

Une fois par mois, nous vous invitons à découvrir un repas-spectacle unique, concocté avec passion par nos bénévoles. Tous les trois mois, un nouveau thème vous plonge dans un univers différent : chansons, danse et théâtre humoristique se mêlent pour offrir une soirée cabaret inoubliable, en plein cœur de la campagne.

Des artistes aux multiples talents !

Chacun porte plusieurs casquettes : cuisine, régie, service, technique... et bien sûr, spectacle. Nos bénévoles écrivent, composent et interprètent chaque création. Cette polyvalence fait notre richesse : un esprit collectif qui donne naissance à des moments authentiques, drôles et chaleureux.

L'art du cabaret en campagne

Le Café des Arts de la Scène, c'est tout l'art du cabaret... en version locale et accessible à tous. Notre ambition ? Dynamiser le territoire et prouver qu'en milieu rural aussi, il y a beaucoup à voir, à vivre et à partager.

Un projet d'avenir...

Notre prochain grand défi : ouvrir un café-théâtre, un espace unique et convivial dédié au spectacle vivant et aux rencontres. Pour que la culture rayonne partout !

*Au Café des Arts de la Scène,
il y a toujours quelque chose à vivre.*



L'année 2025 a marqué un tournant important pour l'association **Les Arts de la Scène**. Après plusieurs années d'activité à Cirey-sur-Vezouze, la troupe a été amenée à envisager un **déménagement en urgence**, le bâtiment qu'elle occupait étant devenu vétuste. Les recherches menées localement n'ayant pas abouti, l'association a élargi sa recherche à d'autres communes.

La commune de **Val-et-Châtillon** a répondu favorablement à cette démarche. Une convention, définissant les conditions de location et approuvée par délibération du conseil municipal en date du 5 avril 2025, a ainsi été signée au printemps, officialisant l'installation **temporaire en résidence** des Arts de la Scène à la salle des fêtes. Cette installation permet à l'association de poursuivre son projet artistique dans de bonnes conditions. La salle des fêtes conserve son fonctionnement habituel et reste disponibles aux particuliers et autres associations.

Sans remettre en cause ses activités, l'association continue de proposer des **repas-spectacles, des actions culturelles** ainsi que des prestations d'animation à destination des associations et des particuliers. Les responsables de l'association ont également souligné le rôle déterminant de l'engagement de la municipalité dans la mise en place rapide de cette résidence.

Parallèlement à ce changement de lieu, les Arts de la Scène ont proposé, en 2025, **deux soirées humoristiques inédites**. À cette occasion, les membres de l'association ont présenté des **sketchs originaux**, écrits et interprétés par eux-mêmes, une expérience nouvelle pour la troupe, qui affichait complet.

À l'automne, les Arts de la Scène ont franchi une nouvelle étape avec leurs **premiers spectacles à Val-et-Châtillon**.



Le public a pu découvrir *Tous en scène*, un spectacle musical écrit, composé et interprété par les bénévoles de l'association. Cette première représentation dans un nouvel espace scénique a nécessité une phase d'adaptation, tant sur le plan de l'organisation que de la prise en main des lieux.

Tout au long de l'année, l'association a poursuivi ses activités en gardant le même objectif : assurer la continuité de son projet artistique

tout en réfléchissant à la recherche, à plus long terme, d'un **lieu d'ancrage pérenne** qu'elle pourra façonner à son image.

Avec le soutien du public, des élus et de ses partenaires, les Arts de la Scène abordent la suite avec confiance. De nouveaux rendez-vous culturels sont d'ores et déjà annoncés, dont le repas-spectacle *Grand Amour*, prévu en début d'année 2026.

<https://www.cafetheatredeartsdelascène.com/>
<https://www.facebook.com/profile.php?id=100064995910898>
Téléphone : 06.37.53.77.59



Une année sombre pour La pétanque des Renards

Cette année 2025 a très mal débuté avec le décès de notre président **M. DUPRÉ Jean-Pierre** au mois de janvier.

J'ai repris la présidence du club suite à son départ.

En mars, comme si cela ne suffisait pas, le décès de notre trésorière **Mme MARCHAL Alexandra**, qui était aussi mon épouse.

L'envie de continuer l'association n'y était plus, mais notre vice-présidente m'a remotivé à continuer.

En avril, le décès de notre ancien président et fondateur **M. AUBERTIN Marc**. En juillet, le décès d'un de nos membres **M. TALLOTTE Jean-Claude**. Je me suis demandé si l'association était maudite.

Malgré tout, nous continuons à faire vivre l'association, car c'est ce qu'ils auraient souhaité. Certes, nous en faisons moins que les années précédentes, car nous ne sommes plus que quatre membres. Heureusement que quelques bénévoles et d'autres associations nous prêtent main-forte, sinon ce serait très compliqué. Encore un grand merci à eux.

Bilan des manifestations :

- En avril : Pâques, en association avec la MPT et la commune.
- Le 8 juin : tournoi de pétanque qui a réuni 22 équipes malgré une météo pas terrible.
- La fête du 15 août : en association avec l'ACCA de Val et Chatillon.
La brocante du matin n'a attiré que la moitié des participants par rapport à l'an passé.
La chaleur écrasante a fait que la fréquentation habituelle n'était pas au rendez-vous, mais la soirée a attiré beaucoup de monde.
- Le 31 octobre : Halloween, en association avec la MPT et la commune.

Pour la pérennité de l'association, de nouveaux membres seraient les bienvenus.
N'hésitez pas à me contacter.

Le bilan financier se porte très bien. Nous avons même baissé le prix des cotisations à **15 €**, somme symbolique juste pour que nos membres soient assurés.

Je vais juste finir en ayant une énorme pensée pour les familles des membres qui nous ont quittés.

Le président : MARCHAL Frédéric

lapetanquedesrenards54@gmail.com

<https://www.facebook.com/groups/353521536201066>



CROC BLANC : CREUSE TA CITROUILLE D'HALLOWEEN À VAL-ET-CHÂTILLON

Jeudi 30 octobre après-midi, l'association **Croc Blanc**, porteuse du projet de plantation de citrouilles destinées aux enfants pour la soirée d'Halloween, a accueilli une vingtaine d'enfants inscrits pour creuser leur citrouille, ainsi que trois résidents de l'EHPAD de Cirey, dans le cadre des rencontres intergénérationnelles.

Pour cette quatrième édition, l'association avait étoffé l'atelier de décoration des citrouilles avec de nombreux accessoires, permettant à nos apprentis sorciers d'un jour de transformer leurs innocentes cucurbitacées en terrifiantes citrouilles d'Halloween.

Après le tirage au sort des citrouilles, les petites mains, sous l'œil attentif des parents, se sont mises à l'ouvrage. Équipés de gants et de cuillères, les enfants ont vidé l'intérieur des citrouilles de leur précieux contenu, soigneusement mis de côté pour la prochaine saison de plantation.

Moment toujours très attendu : celui de creuser les bouches effrayantes et les paires d'yeux afin de donner vie aux citrouilles d'Halloween. Comme chaque année, les enfants ont également reçu deux bougies pour illuminer leur création une fois la nuit tombée. Joie, bonne humeur et complicité étaient au rendez-vous de ce bel après-midi. Après une heure et demie d'atelier, les citrouilles alignées côte à côte ont laissé place au moment du goûter, entre gâteaux et première distribution de friandises. Ce temps convivial, partagé entre petits et grands, s'est conclu par une dernière distribution de friandises, clôturant ainsi l'édition 2025.

Le président de l'association félicite et remercie l'ensemble des enfants participants, ainsi que les bénévoles qui ont donné de leur temps pour assurer la réussite de ce projet. Il remercie également la mairie de Val-et-Châtillon pour son appui financier et technique.



Rendez-vous l'année prochaine avec de nouvelles citrouilles, qui seront plantées grâce aux graines récupérées à la fin de l'atelier.

Lionel Frappart

Les petits Renards fêtent Halloween

Vingt-sept enfants, répartis en six groupes encadrés par des adultes, sont allés récolter des bonbons dans tout le village. Ils se sont retrouvés ensuite autour d'un goûter, suivi d'un loto pour gagner encore des gâteaux et friandises. Cet après-midi organisé par la Maison pour tous et la commune a été apprécié des enfants qui sont repartis avec des sachets de bonbons soigneusement triés et répartis équitablement par des bénévoles.





3ème marche populaire à Val-et-Châtillon

La mission principale de notre association est d'organiser des sorties en journée ou en demi-journée : randonnées avec repas de printemps et d'automne, sorties raquettes, sorties vélos et séjours. Elle assure également l'entretien des sentiers et du refuge de la Boulaie.

Le 11 mai, la troisième marche populaire organisée sur le territoire de Val-et-Châtillon a rassemblé 94 marcheurs, qui ont emprunté trois parcours de 5, 8 et 10 km. Cent personnes ont ensuite participé au barbecue.

Le 7 septembre, lors de la rando de Vezouze en Piémont, trois accompagnateurs de notre association ont encadré une marche de 20 km au départ d'Angomont, avec un accueil aux Mémoires du Textile pour une pause café et brioches.

Le 3 septembre, la traditionnelle journée détente, ouverte à tous les membres de notre association, a remporté un beau succès. Les trois parcours proposés (11, 6 et 3 km) ont permis aux participants de découvrir les sentiers autour de la Boulaie. Après l'effort, 80 convives ont apprécié le jambon préparé par les bénévoles.

Une douzaine de bénévoles participent, tout au long de l'année, à l'entretien et au balisage de nos 320 km de sentiers, avec le renfort ponctuel d'un groupe de six personnes du FAS de Blâmont. Dix bénévoles ont également œuvré à l'entretien des sentiers autour de la commune de Raon-lès-Leau ; l'équipe a été logée et nourrie gracieusement.

Une quinzaine de bénévoles assurent l'entretien intérieur et extérieur du refuge de la Boulaie chaque jeudi. La location du refuge reste régulière. Vingt-huit bénévoles ont participé à l'entretien de printemps et vingt-trois à celui d'automne.

Le nombre d'adhérents demeure stable : l'association compte 168 membres, et le comité est composé de 20 personnes.

Le Comité et son Président vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2026.



Chapelle de Ton : entretien du toit et remise en place d'une cloche



A Obernai



Au col de la Charaille



Journée d'entretien d'automne du refuge de la Boulaie



La passerelle reliant l'étang communal au sentier de Bornabois, qui avait été fermée à cause de sa vétusté, a été démontée par les bénévoles du Club Vosgien. Une nouvelle passerelle de 6 m de long en acier et plancher en caillebotis a été posée en lieu et place. Elle a été entièrement fabriquée par les bénévoles.

Plusieurs autres passerelles vont être construites pour remplacer les vieilles à divers endroits entretenus par le club. Les fournitures de construction des ouvrages sont en partie subventionnées par la com'com de Vezouze en Piémont. Environ 340 km de sentiers sont entretenus par les bénévoles du Club Vosgien.

Un bouleau de 80 cm de diamètre penchait fortement et menaçait de tomber sur les maisons mitoyennes du parc communal. Deux bénévoles, Michel et Rémi, sont intervenus pour débrancher l'arbre acrobatiquement depuis la cime et couper le fût.

Les bénévoles du club Vosgien de la Vezouze ont pris le relais pour débiter l'arbre, le stérier et l'évacuer vers le refuge de la Boulaie où le bois sera stocké pour le chauffage du refuge.



Un nouvel espace dédié aux artistes locaux

Depuis le printemps 2025, un nouvel espace d'exposition et de vente a ouvert ses portes au **20, rue de Châtillon**. Ce lieu met à l'honneur le travail de deux artistes locaux, **François Ruyer** et **Jacqueline Vanmerris**, et est accessible au public tous les jours de 11 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

À l'invitation des artistes, Thierry Culmet, maire de la commune, s'est rendu sur place afin de découvrir leurs créations et d'échanger avec eux autour de leurs parcours et de leurs démarches artistiques.

François Ruyer, illustrateur jeunesse

Illustrateur jeunesse depuis 1988, François Ruyer est diplômé des Arts décoratifs de Strasbourg. Il a illustré plus de 300 ouvrages pour de nombreux éditeurs reconnus et collabore également avec des éditeurs de puzzles. En parallèle, il réalise des illustrations sur commande pour des particuliers et des entreprises (affiches, étiquettes, supports promotionnels) et dispense des cours de dessin.

Jacqueline Vanmerris, créatrice d'objets et de bijoux

Jacqueline Vanmerris conçoit des objets décoratifs et des bijoux à partir de matériaux variés, souvent issus de la récupération : bois, calebasses, galets, béton, CD-ROM ou encore chambres à air.



Son univers créatif se décline à travers des lampes, bijoux, pancartes décoratives, objets peints et pièces uniques, avec également la possibilité de créations sur commande.

À l'issue de la visite, le maire a souhaité la bienvenue aux deux artistes au nom de l'équipe municipale et s'est félicité de l'ouverture de ce nouvel espace culturel au cœur de la commune.

Contacts :

François Ruyer – 03 55 23 63 23

Jacqueline Vanmerris – 06 52 13 31 29

Forêt harmonieuse, mais ô combien fragile

Du bois de l'arbre au bois de cerf, en passant par les bactéries et les champignons, tout est lié, directement ou indirectement. Chaque espèce interagit avec les autres, le plus souvent en compétition, parfois en association, tissant ainsi un gigantesque réseau vivant. Cet ensemble repose sur un équilibre fragile, qui évolue selon la lumière, la température et l'humidité.

Mais depuis près de vingt ans, la santé des forêts se dégrade. Les dérèglements climatiques ajoutent de nouvelles pressions : les épisodes de sécheresse, plus fréquents et plus longs, affaiblissent les bois et provoquent le dépérissement de nombreuses essences. Parmi les plus touchées figurent l'épicéa, le hêtre, le sapin et, plus récemment, le châtaignier. Leur croissance ralentit et ces espèces, très dépendantes de l'eau, se raréfient. À l'inverse, les essences plus résistantes à la sécheresse progressent et modifient progressivement la physionomie des forêts. Les forêts changent.

À ces bouleversements s'ajoutent les impacts des animaux qui en sont les hôtes. Les sangliers, par leur gourmandise et leur habitude de retourner les sols à la recherche de fruits forestiers, mettent parfois au jour les jeunes semis et compromettent ainsi la régénération naturelle. Le chevreuil pratique l'abrutissement : il consomme bourgeons, feuilles, aiguilles et jeunes pousses. Quant aux cerfs, ils peuvent écorcer les arbres en arrachant des lambeaux d'écorce. Leurs frottis, tout comme ceux des chevreuils, endommagent l'écorce des jeunes arbres, allant parfois jusqu'à briser la tige.



Il est donc primordial de protéger la forêt. C'est l'affaire de tous. L'objectif est qu'elle soit encore là demain, en limitant les dégâts, en la respectant et en lui permettant de remplir pleinement son rôle essentiel à l'échelle de la planète. Le véritable chasseur, rappelons-le, est respectueux de tous les états de la forêt. L'homme, quel que soit son mode de vie ou son idéologie, reste un prédateur dont l'impact sur la nature est inévitable. Puisque chacun est impliqué à un degré ou à un autre, le sectarisme n'a pas sa place. Que l'analyse des enjeux environnementaux se fasse plutôt dans la mesure, la réalité et la tolérance.

Une nouvelle saison de chasse commence. Nous espérons que toutes les consignes de sécurité seront respectées, sans oublier la courtoisie due aux promeneurs.

Pour cette deuxième année de participation aux manifestations du 15 août, nous remercions chaleureusement toute l'équipe pour l'ambiance conviviale.

Tous les membres de l'Association des chasseurs de Val-et-Châtillon vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2026.

Le président, Michel Blaise

AAPPMA Le Roseau de la Haute Vezouze

Au printemps 2025, l'association a organisé son traditionnel concours de pêche à la truite, qui a rencontré un franc succès. Sous un magnifique soleil, 103 pêcheurs se sont retrouvés au bord de l'étang communal pour participer à cette manifestation conviviale. Pour l'occasion, 200 kilos de truites, dont 50 kilos de grosses truites, avaient été déversés dans le plan d'eau. Le concours a été remporté par Grégory Meztger, avec 12 truites pêchées. Le président de l'association, Joffrey Weckerlé, a salué l'engagement des bénévoles, tant pour l'organisation que pour la restauration.



En fin d'année, Le Roseau de la Vezouze a procédé à un important alevinage afin de préserver et d'enrichir la population piscicole de l'étang communal. Plus de 700 kilos de poissons — brochets, carpes, gardons et tanches — ont ainsi été mis à l'eau, représentant un investissement de 6 500 €. Cette opération a mobilisé plusieurs bénévoles de l'association. Outre ces actions, l'association assure tout au long de l'année l'entretien des berges et des ouvrages de régulation de l'étang communal, d'une superficie de 25 500 m², un lieu apprécié aussi bien par les pêcheurs que par les promeneurs.

Le Jardin du Beau Soleil

Habitante de Val-et-Châtillon depuis 2022, j'ai créé l'entreprise « Jardin du Beau Soleil » au début de l'année 2024.

Avec le Jardin du Beau Soleil, j'ai à cœur de vous proposer le meilleur des plantes aromatiques et médicinales. Cultivées et cueillies localement autour de Val-et-Châtillon, les plantes sont soigneusement sélectionnées, puis séchées et transformées avec soin. Les mélanges de plantes pour tisanes sont garantis sans pesticides ni arômes artificiels, afin de préserver le goût naturel des plantes et de vous offrir tous leurs bienfaits dans votre tasse.

Vous pouvez retrouver mes produits sur certains marchés ou me contacter directement par téléphone ou par courriel.

Claire AUDOIRE
16, rue du Beau Soleil
54480 Val-et-Châtillon



Tél. : 06 67 09 91 79

Courriel : jardindubeausoleil@mailo.com

Réseaux sociaux : Jardin du Beau Soleil

La Fée des Tombes

L'entreprise « La Fée des Tombes » ouvrira prochainement ses portes au 8, Grande Rue, 54480 Val-et-Châtillon.

Contact : 06 20 54 40 02 ;
lafeedestombes@gmail.com

Les services suivants seront proposés :

a) Nettoyage simple :

- Balayage – lessivage – rinçage – séchage
- Nettoyage des plaques
- Enlèvement des feuilles mortes / déneigement
- Désherbage / tonte
- Ratissage
- Arrosage
- Enlèvement des fleurs fanées ou des pots fanés

b) Nettoyage spécifique :

- Nettoyage simple + traitement anti-mousse ou traitement anti-lichens

c) Fleurissement :

- Fleurs naturelles (10 roses ou 1 composition)
- Fleurs artificielles (1 pot ou 1 composition)

d) Embellissement :

- Graviers, copeaux, peinture sur lettrage, repeinte de la grille si existante, nettoyage des laitons (croix, Christ, ...), sur devis



e) Passages spécifiques :

- Option 1 : Toussaint, Rameaux, Noël, anniversaire, fêtes

- Option 2 : souvenirs après obsèques (passages le 7^e et le 14^e jour)

f) Interventions sur les monuments suivants (photos avant/après l'intervention avec informations sur l'état du monument) :

- Sépulture / caveau
- Caverne
- Columbarium
- Plaques du jardin du souvenir

À venir : un site web et une page Facebook (en cours de construction).

Mémoires du textile

L'année 2025 se termine sur une note positive pour la fréquentation de Mémoires du textile. Cette saison, nous avons reçu plus de dix associations ainsi que quatre voyages organisés par des autocaristes. Une ouverture spéciale a également été réalisée en avril pour accueillir un groupe de retraités d'EDF/GDF.

Nous avons organisé notre concert d'ouverture le 10 mai 2025 avec les groupes *We're Passengers* et *Rock Climbers* de l'école de musique de Dombasle. Nous avons accueilli une cinquantaine d'auditeurs venus du Lunévillois, du Bayonnais, de Nancy, ainsi que trois personnes de Val-et-Châtillon. De quoi nourrir notre réflexion pour 2026.

Une exposition de photographies sur Cuba a également été présentée, accompagnée de créations réalisées par Madame Jacqueline Vanmerris.

Mémoires du textile aura le plaisir de vous accueillir du 3 mai 2026 au 30 octobre, les jeudis et dimanches après-midi. Les groupes de plus de vingt personnes seront reçus sur réservation par courrier postal.

Cette pause hivernale permettra à l'équipe de s'inscrire, de faire des rencontres et de préparer la saison 2026.

Je termine ce petit mot en adressant mes remerciements à tous les membres pour leurs conseils précieux.

François Fournier



Un musée vivant qui fait revivre l'âge d'or du textile

Installé dans les anciens ateliers de la Société cotonnière de Lorraine, le musée *Mémoires du textile* raconte, par la voix de ses bénévoles passionnés, l'épopée de l'industrie textile de la vallée de Val-et-Châtillon.

Au cœur du massif vosgien, le musée *Mémoires du textile* plonge les visiteurs dans une aventure industrielle qui a marqué la vallée pendant plus d'un siècle. Installé dans les anciens ateliers de la Société cotonnière de Lorraine, il retrace l'histoire des hommes et des femmes qui ont fait vivre cette usine jusqu'à sa fermeture, en 1978.

Des machines en fonctionnement, un savoir-faire préservé

Ici, pas de vitrines poussiéreuses : le musée est un lieu vivant où métiers à tisser et machines reprennent vie sous les yeux du public. Du coton brut au tissu fini, chaque étape est expliquée et démontrée. Les visiteurs découvrent la précision des gestes, l'ingéniosité des mécanismes et l'importance économique qu'a eue cette activité pour toute une région.

Un patrimoine rare, porté par la passion

Les visites guidées ont lieu tous les jeudis et dimanches après-midi, de 14 h à 17 h. Elles sont assurées par le président de l'association, aujourd'hui dernier bénévole actif.

Avec passion et pédagogie, il perpétue la mémoire d'un savoir-faire en voie de disparition. Mais la situation reste fragile : « Nous avons besoin de nouvelles forces pour que cette mémoire continue à vivre », confie François Fournier, président de l'association.

Un appel à la curiosité... et à la solidarité

Venir au musée, c'est découvrir un patrimoine unique dans l'est de la France, mais aussi soutenir un lieu chargé d'histoire. Chaque visite est une expérience vivante, authentique et émouvante, qui transporte petits et grands dans l'univers du textile des XIXe et XXe siècles

Article de l'Est Républicain du 22 juillet 2025

Cercle de Madame du Châtelet

Cela fait vingt ans qu'à Val-et-Châtillon, Annie Jourdain a créé le **Cercle de Madame du Châtelet** — il est donc désormais bien établi. Il compte une vingtaine de membres, résidant à Val-et-Châtillon, Paris, Perpignan, Lunéville, Atlanta, etc.

Le Cercle mène des actions afin de faire connaître le génie de **Madame Émilie du Châtelet** et de promouvoir les femmes courageuses — parfois même téméraires — issues de tous les milieux.

Madame Émilie du Châtelet, grande figure des lettres et des sciences du XVIII^e siècle, aimait la Lorraine et séjournait régulièrement à Lunéville, à Cirey-sur-Blaise, à Cirey-sur-Vezouze et dans de nombreux autres villages. Elle est décédée le **10 septembre 1749** au château de Lunéville. Chaque année, à cette date, le Cercle commémore son décès par un **cortège chantant (et si possible élégant)**, qui part de la cour du château de Lunéville, traverse le parc et se rend jusqu'à l'église Saint-Jacques.

Les personnalités de la région — dont le curé de l'église Saint-Jacques, qui n'a toutefois honoré le Cercle de sa présence qu'une seule fois — se recueillent devant le tombeau de Madame du Châtelet et lui rendent hommage par des discours toujours intéressants et jamais trop longs.

Au cours de la journée, une causerie, une pièce de théâtre ou des ateliers portant sur l'œuvre ou la vie de Madame du Châtelet sont proposés. Le programme est diffusé environ un mois avant l'événement.



Pour participer activement à cette journée (lectures, chants, conférences, etc.), il suffit de contacter la présidente du Cercle, **Madame Annie Jourdain** (moontowncircle@gmail.com). Résidant à Perpignan, elle passe une grande partie de l'été à Val-et-Châtillon, où un **stage de qigong** peut être organisé. Annie Jourdain a en effet reçu, dans les années 1990, alors qu'elle travaillait en Chine, la formation d'un maître taoïste.

Il y a vingt ans, Annie et Géraldine (autrice-compositrice-interprète) ont créé la page Facebook « **Le 10 Septembre à Lunéville** », qu'il faut absolument suivre. Avec Tim — un Américain issu du groupe des anciens élèves d'Annie — un site internet a également vu le jour : **moontowncircle.com**. Il est aujourd'hui alimenté

par le fils d'Annie, ingénieur informatique, qui y publie les photos de l'événement annuel du 10 septembre.

Chaque année en août se tient au Val le **pique-nique de la Marquise**, ouvert à toutes et tous, membres ou non du Cercle de Madame du Châtelet. Chacun est invité à prévoir des chansons — interprétées ou non — et les musiciennes et musiciens sont encouragés à venir avec leurs instruments. Le pique-nique a lieu à la Maison de la Forêt ou au musée *Mémoires du Textile*.

Le Cercle dispose de banderoles réalisées artisanalement, aujourd'hui en partie abîmées. Il serait souhaitable d'en créer de nouvelles, sur tissu ou carton, en s'inspirant de phrases du *Discours sur le bonheur* de Madame du Châtelet, ou en dessinant des compas, des globes terrestres et des planètes — l'illustre marquise étant également astrophysicienne. Bien qu'elle ne possède pas de voiture, la présidente du Cercle organise depuis vingt ans des visites en Haute-Marne, notamment au château de Cirey-sur-Blaise, où Madame du Châtelet vécut avec Voltaire. C'est au mois de juillet qu'il convient de se mettre d'accord, par courriel ou via Facebook, avec Annie Jourdain et Catherine Ambrosi, afin de déterminer le nombre de conducteurs et conductrices volontaires. Les frais d'essence et de nourriture sont partagés de manière conviviale.

Enfin, il est important de noter qu'en **septembre 2026**, lors de l'assemblée générale du Cercle de Madame du Châtelet, deux personnes seront proposées pour succéder à Annie et Géraldine à la présidence, au secrétariat et à la trésorerie. Annie ayant 80 ans en 2027, le passage de relais est nécessaire pour assurer la pérennité et le développement de cette association. Née dans une ferme, Annie a longuement labouré le terrain ; il appartient désormais à une présidente jeune et dynamique d'y faire éclore de remarquables fleurs.

Annie Jourdain





Bilan de l'année 2025

Un mot de la Présidente

2025 s'achève sur une année riche, dynamique et porteuse de belles réussites pour notre club. Grâce à l'engagement de nos adhérents et à l'implication de nos moniteurs, nous avons pu accompagner de nombreux binômes maître-chien dans leur progression, tout en cultivant la convivialité qui fait la force du Club Canin du Val.



Un club en pleine forme

31 membres actifs ont participé régulièrement aux séances et activités, soutenus par 10 membres bien-faiteurs. L'année a été marquée par une belle assiduité, l'arrivée de nouveaux adhérents et une atmosphère toujours chaleureuse.

Nos disciplines en 2025

École du chiot & Éducation

- Une promotion de **12 chiots**, très assidus.
- Séances pour ados et adultes avec une excellente participation.
- Travail sur la régularité, la communication et la relation maître-chien.

Obéissance

- Préparation active au brevet d'obéissance.
- Exercices de précision : positions, rappels, marche au pied...
- Un brevet blanc organisé en juillet.

Cavage

- 17 chiens – 9 conducteurs.
- Participation à de nombreuses compétitions nationales.
- De très beaux classements au Championnat de France, au Grand Prix Jean Clesse et au concours local.



Chien Visiteur – Nouvelle activité 2025

- 2 chiens diplômés : **Zelda** et **Vickie**.
- Interventions auprès de maisons de retraite, écoles, structures spécialisées.
- Accueil d'enfants de la MECS de Dieuze au club.



Les temps forts de l'année

Concours de Cavage – 3 & 4 mai

Un rendez-vous incontournable grâce à l'aide des bénévoles et au soutien de la mairie. Ambiance conviviale, prestations remarquées et un cuisinier – Philippe – qui a régalié tout le monde !

Journée Travaux – 9 août

Entretien du terrain et installation de nouveaux agrès. Bravo à tous les participants et à Denis pour son investissement !

Journée Portes Ouvertes – 15 août

Démonstrations, jeux, rencontres avec les visiteurs...

Une très belle participation du public.

Vente du calendrier – novembre

Une opération réussie, rendue possible grâce à nos adhérents et au soutien des commerçants et sponsors locaux.





🏆 Performances sportives 2025



Championnat de France – 8 février à Sorges

- Podiums marquants pour Louchka, Molly, Nice Girl, Olia, Jethro...

Grand Prix Jean Clesse – Aubigny-sur-Nère

- Victoire de Molly en classe B.

Concours au carré de Val et Chatillon – 3 & 4 mai

- De nombreux classements dans les différentes catégories LOF et non LOF.

Classements nationaux 2025

- Excellente saison pour l'équipe :
 - **Louchka : 1^{re} en B non LOF**
 - Plusieurs chiens classés dans le top 50 en LOF.



🤝 Une action sociale qui grandit

Le programme **Chien Visiteur** illustre le rôle apaisant et bienveillant des chiens.

Les binômes formés apportent réconfort, tendresse et échanges humains précieux dans les établissements partenaires.

Un axe fort que le club souhaite continuer à développer en 2026.

🔮 Perspectives 2026

- Renforcer les formations.
- Développer l'activité Chien Visiteur.
- Consolider la cohésion et l'esprit d'équipe.
- Organiser de nouveaux événements conviviaux.



🐾 Remerciements

Un immense merci à :

- Nos bénévoles
- Nos éducateurs
- Nos compétiteurs
- Nos membres bienfaiteurs
- Nos sponsors
- Et bien sûr... nos chiens !

🌟 Le Club Canin du Val vous souhaite une année 2026 pleine de complicité, de respect et de bonheur partagé avec vos compagnons à quatre pattes !





La Maison Pour Tous est une association qui œuvre pour l'animation du village et permet aux habitants de se réunir dans un esprit de convivialité. Elle compte actuellement 58 adhérents, dont environ la moitié résident à Val-et-Châtillon. Les autres viennent de Frémonville, Tanconville, Cirey, Bertrambois, Badonviller, Saint-Sauveur, Harbouey, Avricourt (57) et Réchicourt-le-Château.

Les « Jeux de l'amitié », section principale de la MPT, rassemblent chaque mercredi de **14 h à 18 h**, à la buvette de la salle des fêtes, une bonne vingtaine de personnes. Cartes et jeux de société sont au programme, dans une ambiance chaleureuse et amicale.

La **chasse aux œufs** et **Halloween** sont organisés en partenariat avec la **Mairie** et le club de pétanque « **Les Renards du Val** », au profit des enfants du village.

Activités réalisées en 2025

- **Mercredi 29 janvier** : le club de l'amitié a fêté les Rois. Le doyen de la commune, **M. Raoul Patri-cio**, et la doyenne, **Mme Germaine Lapierre**, nous ont fait l'honneur d'être parmi nous.



- **Dimanche 13 avril après-midi** : loto de printemps réunissant plus de **110 joueurs**. Bons d'achat, paniers garnis et autres lots ont ravi les gagnants.
- **Mercredi 16 avril** : la chasse aux œufs s'est déroulée dans la salle des fêtes, les conditions climatiques ne permettant pas son organisation dans le parc communal. Avant de partager un goûter, les **17 enfants** ont dû résoudre des énigmes afin de trouver le « trésor ».
- **Dimanche 15 juin** : la brocante a été fortement impactée par un orage survenu à 4 h du matin et par la pluie persistante tout au long de la journée, influençant la fréquentation des exposants et des visiteurs.
- **Jeudi 15 août au soir** : à l'occasion de la fête du village, **83 convives** ont apprécié le repas suivi de séries de danses. La Mairie a offert un superbe feu d'artifice tiré à **22 h 15**.



- **Samedi 6 septembre au soir** : loto d'automne ayant rassemblé **168 joueurs**, avec de nombreux bons d'achat et lots qui ont enchanté les gagnants.



- **Jeudi 31 octobre** : **27 enfants**, encadrés par des bénévoles et des parents, ont parcouru les rues du village pour Halloween afin de récolter des bonbons auprès des habitants. De retour à la salle des fêtes, ils ont partagé un goûter et participé à un loto offert par la Mairie, le club de pétanque « Les Renards du Val » et la MPT. Les enfants sont repartis ravis de leur après-midi.



- **Dimanche 9 novembre** : bourse « Bonnes affaires ». De nombreux visiteurs ont répondu présents et sont repartis satisfaits de leurs achats et des prix pratiqués. Sur **620 articles exposés**, **170** ont trouvé acquéreur.
- **Dimanche 23 novembre** : une douzaine d'exposants ont garni 21 tables avec leurs créations et déco de Noël (objet en bois, parfums, bijoux, imprimerie 3D etc...). Les visiteurs ont apprécié le vin chaud et le café car dehors c'était un vrai temps d'hiver. La hotte du Père Noël bien garnie a fait une heureuse gagnante lors du tirage au sort de la tombola.



Manifestations prévues en 2026

- 1 loto le dimanche après-midi
- 1 loto le samedi soir
- Repas à thème
- Repas dansant le **15 août**
- 2 bourses « Bonnes affaires »
- Marché de Noël
- Chasse aux œufs
- Halloween
- 1 à 2 activités dans le parc communal sont actuellement en cours de réflexion

Hommages

Une pensée toute particulière pour Jean-Claude Tallotte, décédé le 6 juillet 2025, membre de l'association depuis sa création en 2008. Très investi, il a été membre du Conseil d'Administration de 2008 à 2023, responsable de la section bridge de 2008 à 2023, trésorier de 2008 à 2014, puis vice-président de 2015 à 2022. Toujours disponible et engagé, il a marqué durablement la vie de l'association.

Nous avons également appris avec tristesse le décès de Denis Pasqualini, membre de notre association, survenu le 12 octobre 2025.

Toutes les personnes souhaitant nous rejoindre seront les bienvenues.

L'ensemble des adhérents de la **Maison Pour Tous** vous souhaite une **bonne année 2026**, et surtout **une excellente santé**.

**Pour la Maison Pour Tous
Le Président, M. Dumand**

Association des Parents d'Elèves

L'Association des Parents d'Elèves « Les Écoliers de Cirey » est dirigée par des parents dont les enfants sont scolarisés à l'école de Cirey.

L'année scolaire 2024/2025 a été une très belle année : nous avons pu remettre un chèque de 10 070 € à l'école, soit 53 € par élève.

L'argent récolté lors de nos différentes actions et manifestations est intégralement reversé à l'école de Cirey afin de contribuer au financement des sorties scolaires et à l'achat de matériel pédagogique.

Parmi nos actions, nous organisons des ventes de fromages, de chocolats, de bougies ainsi que d'objets personnalisés par les enfants.

Côté événements, nous proposons notamment notre traditionnelle soirée pizza en juin à Tanconville, une soirée loto prévue le 31 janvier à Val-et-Châtillon, ainsi qu'une soirée années 80 en mars, également à Val-et-Châtillon. À Pâques 2025, nous avons organisé un jeu de piste pour les plus petits et une chasse d'orientation pour les plus grands. Le 15 août, une vente de crêpes et de gaufres accompagnée d'une tombola a également été proposée.

Cette année, pour Pâques, une activité de type Fort Boyard en forêt, à réaliser en équipe, devrait être organisée.

Malorie ROTA



La chasse aux galets 2025, à Val-et-Châtillon, a réuni 45 enfants de l'école primaire pour un après-midi ludique dans le parc communal et les sentiers forestiers. Entre recherche d'œufs à l'aide d'une carte pour les plus grands et parcours de jeux variés pour les plus petits, tous ont pu participer dans la bonne humeur. L'animation s'est conclue par une danse collective, un goûter de crêpes et de jus de pomme, et la remise de chocolats de Pâques, laissant aux enfants de très beaux souvenirs... et de larges sourires.



Association « Les Amis d'Alfred Renaudin »

L'année 2025 qui vient de s'écouler a permis à notre belle association d'organiser divers conférences, ateliers et l'immuable sortie « Sur les traces d'Alfred Renaudin ».

En cette 13ème année d'existence, celle-ci a œuvré sur le secteur, apportant une offre culturelle gratuite et ouverte à tous en lien avec l'art et les artistes lorrains. Il est regrettable que tous ces événements n'attirent que peu de public malgré la qualité des interventions et le talent des conférenciers.

Forte de ses 97 adhérents, le comité tient à remercier la fidélité de ses membres tout au long de l'année pour les différentes manifestations organisées. Avec beaucoup de tristesse, nous avons appris le décès de Jean-Claude Tallotte, membre fidèle et dévoué à nos missions. Nous renouvelons nos condoléances à son épouse, notre secrétaire, et ses proches.

L'assemblée générale ordinaire :

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue à la salle des fêtes le 18 février en présence de Philippe Arnould, président de la Comcom, de Thierry Culmet, maire, et d'une vingtaine de membres sur les 90 qu'elle comptait en 2024.

La cotisation reste fixée à 10 €. Les dons à l'association, reconnue d'utilité générale, permettent l'établissement d'un reçu fiscal. Le comité a remercié la Municipalité pour le prêt gratuit de la salle des fêtes ainsi que l'installation de rideaux optimisant la projection de diaporamas lors de conférences. Comme depuis 2020, l'association ne sollicite pas de subvention communale préférant les dons libres.

Marie-Pierre Charolet a été élue vérificatrice aux comptes titulaire en remplacement de Roger Cornibé, secondée par Françoise Etienne. Le Conseil d'Administration se compose comme suit : Olivier Bena, président, Henri Hard, vice-président, Josiane Tallotte, secrétaire, Josiane Ehrlé, trésorière, Jean-Luc Michel et Régis Chomel, membres. Elisabeth Thomas, petite-fille de l'artiste-peintre, demeure présidente d'honneur de l'association.



Conférences, ateliers et sortie à Commercy au menu de l'année.

Des conférences :

Plusieurs conférences ont été données : Lylian Etienne, doctorant en histoire contemporaine, sur « Les arts décoratifs féminins à Nancy – 1890-1914 », Catherine Bourdieu, professeure à l'Université de Metz, sur « Jules Bastien-Lepage », Thierry Marié, professeur de dessin et de peinture, sur « Le peintre et la forêt » à la Maison de la Forêt à St-Sauveur.



L'art et les artistes lorrains au cœur des conférences

La sortie « Sur les traces d'Alfred Renaudin » à Commercy :

Pour l'édition 2025, l'association a proposé aux adhérents et autres participants sa sortie annuelle à Commercy dans la Meuse.

Vers 11h, le groupe composé de 27 personnes, s'est retrouvé à l'office du Tourisme, place du Fer à Cheval. S'en est suivie une visite guidée du « château Stanislas » à travers les époques, de sa construction à son actualité. La déambulation autour et dans l'édifice, devenu un château de plaisance pour la dernière duchesse de Lorraine, Elisabeth-Charlotte d'Orléans.

Après la pause méridienne au restaurant situé à proximité, tous ont convergé vers le petit musée de la céramique et de l'ivoire. Sur place, Benjamin Sûr, archiviste municipal, a offert une visite guidée de l'exposition qu'il a consacré à Adrien Recouvreur (1858-1944). Première réelle rétrospective, celle-ci cherche à mettre en lumière cet artiste quelque peu oublié, en réunissant un grand nombre des œuvres qu'il a léguées aux villes d'Angers et de Commercy. L'exposition permet de découvrir son travail dans une salle scénographiée, où paysages impressionnistes côtoient scènes de genre, natures mortes et gravures à l'eau forte. Avant de repartir, beaucoup ont fait une halte gourmande à la Maison de la madeleine, emblème de la ville depuis le jour où une jeune servante de Stanislas, prénommée Madeleine, a proposé ce dessert en toute hâte à la cour, devenu aujourd'hui une douceur largement appréciée.

L'idée de ce rendez-vous annuel est de faire se rencontrer les participants sur des lieux qui ont été mis en couleurs par l'artiste-peintre honoré par l'association. Plusieurs toiles ont été recensées dont une vue datant de 1912 où se dessinent en arrière-plan le château Stanislas et l'église Saint-Pantaléon. En juin 2026, la sortie aura lieu à Baccarat et Deneuvre.



La 2e fille d'Alfred Renaudin était prénommée Madeleine.

Des ateliers artistiques :

Atelier « poteries printanières » pour les enfants :

Rouverte depuis quelques jours pour sa 10e saison, la Maison de la Forêt a accueilli un atelier de poterie à destination des enfants alors en vacances de printemps.

Comme chaque année, à l'initiative de l'association, 13 enfants, de 4 à 12 ans, issus du Territoire de la Comcom, ont participé à une matinée arts plastiques. Animé par Bruno, potier de « J'aime la terre » (la Boutique des Bouleaux), le thème de l'activité manuelle était « printemps d'argile ». Les artistes en herbe ont réalisé une pièce personnelle et unique en suivant avec application les nombreuses instructions.

A partir d'un morceau de terre, ils ont modelé une composition et laissé place à leur créativité. Puis, à l'aide de gabarits liés à la nature et aux fleurs, ils ont préparé plusieurs pièces qu'ils ont ensuite associées à une galette grâce à la technique du guillochage. Celle-ci consiste à creuser avec un ébauchoir des hachures à la surface de la matière. Cette opération est réalisée sur deux surfaces à assembler, préalablement enduites de barbotine.



Créativité et art étaient au menu de la matinée poterie.



Deux cuissons à 980°C et 1 250°C ont été opérées pour finaliser les créations.

Atelier « cyanotype » :

A l'occasion des ateliers gratuits proposés par l'association, Françoise Etienne, passionnée depuis toujours de couture et de travaux manuels, a animé bénévolement un atelier durant un après-midi pour présenter à la douzaine de participants le cyanotype.

Ce procédé photographique monochrome négatif ancien, par le biais duquel on obtient un tirage photographique bleu de Prusse, bleu cyan. Cette technique a été mise au point en 1842 par le scientifique et astronome anglais John Frederick William Herschel. D'ailleurs, le 1er livre illustré par des photogrammes est *British Algae* (1843-1853) de la Britannique Anna Atkins.

Après un historique du cyanotype et de sa technique, les artistes en herbe ont tout d'abord réalisé un signet et une étiquette. Ils ont positionné des éléments sur du papier enduit d'un savant mélange de citrate d'ammonium ferrique et de ferricyanure de potassium. Pour les aider, des plantes séchées, des silhouettes ou d'autres objets avaient été préparés en amont. Suite à un temps d'exposition à la lumière naturelle, ces derniers ont rincé puis séché leur composition.

Dans une seconde étape, un atelier libre a permis à chacun d'exprimer sa créativité et son imagination à partir de grandes feuilles de papier aquarelle ou même du tissu. Au terme de cette activité, les inscrits sont repartis enchantés d'avoir mis en pratique une forme d'art souvent méconnue.



Créativité, imagination et bonne humeur ont rythmé l'après-midi découverte.

Le suivi du marché de l'art concernant l'œuvre d'Alfred Renaudin :

Le suivi des ventes par des particuliers, sites Internet, antiquaires ou hôtels de vente se poursuit. Ainsi, plusieurs œuvres ont été vendues en 2025 comme suit :

- Val-et-Châtillon (4 800 €, voir ci-après)
- Domèvre-sur-Vezouze (1600 €)
- Pied de pavot (1 000 €)
- Remparts de Longwy (5200 €)
- Bouquet de fleurs (570 €)
- Val-et-Châtillon (2 800 €)
- Nature morte au faisan (280 €)
- Vathiménil (3 250 €)
- Sepvigny (600 €)
- Lavaudieu (2 300 €)
- Ceintrey-Voinémont (8500 €)
- Gondreville (1 400 €)
- Coulommiers (2 550 €)
- Badonviller (1 500 €)
- Grasse (3 850 €)
- Sepvigny (2 600 €)
- « Jardin de Lunéville » (18 500 €)
- Gerbéviller (3 500 €)

Une vue inédite de Val-et-Châtillon découverte :

Fin janvier, un particulier résidant en Alsace a pris contact avec l'association afin de présenter une huile sur toile en excellent état représentant la localité où repose « Monsieur Gris-Subtil ».

De format classique 50 x 70 cm, la toile est signée, localisée et datée 1901. Cette même année marque deux événements importants comme la fondation de la Société Cotonnière Lorraine par René Veillon, devenu cousin par alliance en juin 1901 par le mariage de l'artiste-peintre avec Marguerite-Marie Zeller, parente de son épouse Julia. L'œuvre a été conservée dans la famille du propriétaire depuis lors. Il semble qu'il existe une lointaine parenté entre ses ancêtres et la famille Zeller.

Très lumineuse et typique de l'art de Renaudin, l'œuvre est une vue du bas de la rue de Badonviller à la perpendiculaire du Bajeu et de la route conduisant à St-Sauveur.

En comparant cette dernière à notre époque contemporaine, différents éléments demeurent aujourd'hui inchangés comme les deux maisons de gauche devenues le « gîte de la Renardière » ou encore la ferme d'Huguette Vouaux située à droite. Une grande partie de la végétation a certes disparu même si le fond d'arbres laisse toujours place aux roches d'Achiffet. A son habitude, Renaudin dispose dans la composition un cours d'eau, des petits personnages mais aussi des volailles en liberté.

Au-delà de son caractère artistique, Renaudin apporte ici une fois de plus sa vision d'un site faisant de lui un véritable témoin privilégié de son époque. Avant son mariage, il a peint à de nombreuses reprises la commune : le château de Châtillon, la Grand Rue, l'église saint-Laurent, la Traverse, le Bajeu ou encore le haut de la rue Jean-Mariotte, œuvre appartenant à l'association et déposée en mairie.



« Les Amis d'Alfred Renaudin » ont recensé une nouvelle œuvre de l'artiste-peintre qu'elle valorise depuis 2012

Liens pour suivre l'actualité de l'association et notamment les prochains rendez-vous :

Page Internet sur le site communal : <http://val-etchatillon.com/associations/amis-alfredrenaudin>

Page Facebook: <https://www.facebook.com/amisalfredrenaudin/>

Olivier BENA,
président de l'association, pour le Comité



Le 7 août 1925 mourrait à Paris un des plus grands paysagistes que le Panthéon des artistes lorrains puisse compter en la personne d'Edmond-Marie Petitjean. Son patronyme aux consonances vosgiennes le voit naître à Neufchâteau en juillet 1844.

Son père le contraint à étudier le droit à Nancy avant finalement de se tourner vers des études artistiques.

Diplôme en poche, il se voue corps et âme à sa passion et obtient rapidement de la reconnaissance lors d'expositions de la Société Lorraine des Amis des Arts.

En 1874, il fait une entrée remarquée au Salon de Paris. Il obtient une mention honorable en 1881, puis une médaille de bronze en 1884, puis d'argent. Il est déclaré hors concours en 1885 à l'âge de 41 ans !

La liste des récompenses s'allonge au fil de sa carrière : médaille d'argent à l'Exposition Universelle de 1889, puis d'or à celle de 1900. Il est fait chevalier de la Légion d'honneur en 1892.

D'un point de vue artistique, Petitjean peint d'abord la région de son enfance, la Lorraine: des rues de villages, des champs et des fermes. Il se rend tour à tour dans le Sud puis dans l'Ouest et peint les plages du Nord et les ports de Rotterdam, d'Anvers et de Flessingue. Ses marines sont d'une très grande qualité picturale. Exigeant dans son travail, il réalise de nombreuses études et esquisses et des travaux préparatoires d'œuvres : « Dans ma peinture j'ai cherché passionnément la perfection, la délicatesse, la finesse du sentiment et du ton ». Il peint même le décor du restaurant « Le train bleu », gare de Lyon à Paris.

De nombreux musées possèdent dans leurs collections des « Petitjean » comme Amiens, Arras, Cherbourg, Digne, Epinal, Nancy, Paris, Parthenay, Reims, Toul .. Ses très grands formats restent toujours très prisés notamment dans les salles de vente où son nom apparaît très régulièrement. Il a été le maître de nombreux artistes comme Alfred Renaudin, avec qui il partage son amour de la ruralité lorraine, Paul Licourt, Léon Barotte, ...

A ce jour, même pour cet anniversaire, aucune rétrospective de son œuvre n'a été organisée pour rendre hommage à son immense talent qui mérite d'être découvert ou redécouvert, à l'instar de celles actuellement visibles sur Adrien Recouvreur à Commercy, Lucien Quintard à Toul ou encore Paul Descelles à Saint-Dié.

Petitjean repose sur sa terre natale au cimetière de Neufchâteau où sa sépulture est rehaussée d'une stèle en pierre avec une plaque défraîchie par ce siècle de disparition.



Edmond Petitjean a notamment été le maître d'Alfred Renaudin avec qui il partage une passion pour les paysages lorrains



En 2025, les vitraux Gross de l'église ont fêté leurs 70 ans

En 1955, le conseil municipal de Val-et-Châtillon prend la décision de pourvoir l'église de nouveaux vitraux à l'initiative des paroissiens et de l'abbé Paul Vittemer.

Une demande est adressée au diocèse afin que soient conseillés des maîtres-verriers. La commission d'art sacré, en charge de la reconstruction des églises après la guerre, propose un atelier verrier nancéien, près de l'église saint-Pierre, la maison Georges Gross. La commune lui attribue l'exécution d'une série de vitraux. La seule exigence posée par les fidèles est que saint Laurent, saint patron de la paroisse, soit représenté dans les vitraux. Il s'avère qu'il n'existe plus aujourd'hui aucune trace des études réalisées, des maquettes ou encore des cartons. En effet, 12 ans suffiront à voir la fin de l'activité de la maison Gross et la destruction volontaire des archives. Les seuls vestiges qui demeurent sont les nombreuses verrières exécutées que l'on peut retrouver dans de nombreuses églises plus ou moins éloignées de nous comme à Amenoncourt, Ancerville, Herbéviller, Sainte-Pôle ... Le chœur de l'église détient trois vitraux : saint-Laurent distribuant des pains aux pauvres, le martyre de saint-Laurent et enfin la multiplication des pains.

Olivier BENA

Centre de Secours

Bilan de l'activité opérationnelle du Centre de Secours de Cirey-sur-Vezouze Année 2025

L'effectif du centre est en baisse cette année. Nous avons en effet enregistré le départ de deux agents. Le centre de secours compte actuellement **22 sapeurs-pompiers volontaires**.

Composition de l'effectif

- Médecin lieutenant : 1
- Lieutenant : 1
- Adjudant-chef : 1
- Sergent-chef : 1
- Sergents : 2
- Caporaux-chefs : 2
- Caporal : 1
- Sapeurs de 1re classe : 10
- Sapeurs de 2e classe : 3

Activité opérationnelle 2025

Du **1er janvier au 15 novembre 2025**, le Centre de Secours de Cirey-sur-Vezouze a réalisé **261 interventions**.

Interventions sur les communes de premier appel

- Cirey-sur-Vezouze : 130
- Val-et-Châtillon : 19
- Bertrambois : 15
- Petitmont : 12
- Harbouey : 10
- Tanconville : 7
- Parux : 4
- Saint-Sauveur : 2

À ces chiffres s'ajoutent **62 interventions réalisées sur les autres communes du secteur**.

Focus sur la commune de Val-et-Châtillon

Sur la commune de Val-et-Châtillon, **21 interventions** ont été réalisées en 2025, soit une baisse d'environ **28 %** par rapport à l'année précédente.

Répartition des interventions :

- Secours à personne : 19 interventions
- Incendie : 1 intervention
- Intervention diverse : 1 intervention

Ces interventions ont conduit à la prise en charge de **17 victimes** :

- Décédés : 3
- Blessé grave : 1
- Blessés légers : 13

À ce bilan, il faut ajouter **3 interventions de secours à personne** réalisées par des centres de secours voisins :

- 2 interventions par Badonviller
- 1 intervention par Lunéville



Cérémonie commémorative du 8 mai à Val-et-Châtillon

Bilan global de l'activité

L'activité opérationnelle représente environ :

- **1 555 heures d'intervention**, en baisse d'environ **13,7 %**
- **49 537 heures de disponibilité opérationnelle**, en hausse d'environ **4,9 %**, réalisées par l'ensemble des sapeurs-pompiers de Cirey-sur-Vezouze

Globalement, le nombre d'interventions du centre est en baisse d'environ **14,1 %** en 2025.

Rappel de l'année 2024

En 2024, le centre avait réalisé **328 interventions**, dont **53 sur la commune de Val-et-Châtillon** :

- Secours à personne : 46 interventions (1 décédé, 2 blessés graves, 43 blessés légers)
- Accidents de la circulation : 3 interventions
- Incendies : 2 interventions
- Opérations diverses : 2 interventions

Vie du centre

Les sapeurs-pompiers ont participé aux cérémonies patriotiques des **8 mai** et **11 novembre 2024** sur la commune de Val-et-Châtillon.

Nous remercions chaleureusement les habitants de Val-et-Châtillon pour l'accueil qui nous a été réservé lors de notre passage pour la présentation du calendrier.

Vœux

Je vous adresse tous mes vœux de bonheur et de santé pour la nouvelle année.

Lieutenant Francis EPPE, Chef de centre

Communauté de brigades de gendarmerie

Les militaires de la Cob Blâmont sont heureux de vous présenter avec la photo ci-jointe les nouvelles recrues pour cette année 2025 qui s'achève. Notre unité a encore vu de nombreux changements dans ses rangs cette année avec le départ de cinq militaires dont trois gradés.

Les postes vacants ont heureusement été pourvus au fil de l'année avec surtout de jeunes élèves gendarmes sortis d'école qui apportent déjà du dynamisme

Nous vous souhaitons une très bonne année 2026.



Services à la personne



Nos activités au sein de l'ADMR sont variées :

- Aide à la personne : accompagnement à la toilette, à l'habillage, au lever, au coucher, transfert avec aides techniques ;
- Entretien du logement et du linge ;
- Aide à la préparation et à la prise du repas ;
- Accompagnement aux courses ;
- Livraison des repas ;
- Téléassistance ;
- Dispositif Sortir +



PARTÉGO met à disposition du personnel auprès de particuliers et de collectivités par le biais de FR Services et auprès d'entreprises par celui de FR'2i intérim.

Particuliers et collectivités peuvent également faire appel au chantier SOLEFOR.

Ainsi, FR Services – agréée emplois familiaux et référencée par l'Agence Nationale des Services à la Personne – répond aux besoins en ménage, repassage, entretien d'espaces verts, jardinage, garde d'enfants (de plus de 3 ans), bricolage, petite manutention, petit secrétariat, etc.

Nos interventions concernent essentiellement les personnes âgées (APA, Caisses de Retraite), mais également les personnes en situation de handicap (PCH). Nous intervenons aussi en retour d'hospitalisation (Mutuelles ou Caisses de Retraite).

Nos atouts :

PROXIMITE : L'humain est au cœur de notre action au quotidien. Nous sommes toujours au plus près des besoins des personnes.

RESPECT : Chaque personne est unique ; l'ADMR œuvre pour chacun, en adéquation avec son choix de vie.

SOLIDARITE : Clients, bénévoles, salariés ; Nous construisons et renforçons ensemble le lien social.

RECIPROCITE : Nos interventions sont basées sur l'échange et la relation.

UNIVERSALITE : Pour Tous, Toute La Vie, Partout !

Téléphone : 03 83 42 67 40

admr.cireybadonviller@fede54.admr.org

FR'2i intérim, agence généraliste, délègue du personnel auprès d'entreprises du BTP, du transport, de l'industrie, du nettoyage, de la restauration, pour des emplois administratifs etc.

Les salariés de SOLEFOR - chantier basé à Blâmont -, interviennent dans le cadre de travaux du second œuvre du bâtiment ou des espaces verts sur l'Est Lunévillois : taille d'arbres, débroussaillage, pose de clôture, crépi extérieur, peinture, carrelage, menuiserie, etc. Ils sont encadrés par un chef de chantier. L'ensemble des salariés SOLEFOR bénéficient d'une formation qualifiante.

Contact : Virginie Daudey

4 rue du 18 novembre 54450 Blâmont

03 83 42 39 / 06 81 47 59 01 www.partego.fr



03 83 39 10 00 nancy@apef.fr (éligible crédit d'impôt 50 %)



AIDE AUX
SÉNIORS



MÉNAGE



REPASSAGE



GARDE D'ENFANTS



JARDINAGE
BRICOLAGE

LA POSTE Visite à domicile du facteur de « Veiller sur mes parents »



"Je suis fier d'être un facteur de lien social"

Veiller sur mes parents s'appuie sur le réseau des facteurs de La Poste, pour rassurer et apporter de la tranquillité aux enfants comme aux parents :

- Visites hebdomadaires suivies d'un compte rendu
- Service de téléassistance opéré par Europ Téléassistance

- Mise en relation avec une plateforme d'assistance petit dépannage
- Forfait mensuel sans engagement

Découvrez les formules sur www.laposte.fr/veillersurmesparents ou appelez le :

3220

Service gratuit
+ prix d'un appel



Recensement de la population

du 15 janvier au 14 février

Le recensement de la population est une enquête statistique obligatoire. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Les données collectées servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire. Elles permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers et d'offre de moyens de transport.

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Vos réponses sont strictement confidentielles.

Recensement de la population 2026



Vos réponses aujourd'hui construisent la vie locale de demain.

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 15 janvier 2026. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

 le-recensement-et-moi.fr

Plus d'informations également auprès de votre agent recenseur ou de votre mairie. Le recensement de la population est gratuit.

Transport solidaire

Le PETR du Pays du Lunévillois lance son nouveau service de **Transport Solidaire**, destiné à aider les habitants sans solution de déplacement à se rendre à leurs **rendez-vous essentiels** (médicaux, administratifs, etc.). Pour faire vivre ce service, le PETR recherche des **conducteurs bénévoles**.

Votre mission :

Donner un peu de votre temps pour transporter des habitants de votre territoire.

Vos avantages :

- Un engagement libre, selon vos disponibilités
- Une indemnisation intégrale des frais kilométriques (0 € à votre charge)

Envie d'aider ?

Contactez le pôle Mobilité du PETR :

 03 83 77 72 72

 mobilite@pays-lunevillois.com

 Plus d'informations :

<https://www.pays-lunevillois.com/index.php/mes-deplacements/solutions-dans-le-lunevillois/transport-solidaire>

#54 / bulletin municipal 2025

TRANSPORT SOLIDAIRE au Pays du Lunévillois



www.pays-lunevillois.com

Informations pratiques

Horaires mairie :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 16h.

agence postale :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 11h45.

Permanence du maire le lundi, mercredi et vendredi matin sur rendez-vous

Téléphone : 03.83.42.51.07

commune.valetchatillon@gmail.com

Site web : val-et-chatillon.com et intramuros



Horaires de bus

Les fiches horaires sont disponibles en mairie ou sur : <https://www.fluo.grandest.fr/>

Conciliateur de Justice

Prendre RDV auprès des services au 03.83.42.46.46

Centre des Finances Publiques

Antenne de Blâmont : 1 place de l'hôtel de Ville
T03 83 42 31 62 lun mar jeu 9h -12h et 13h30-16h

Travaux bruyants

- les jours ouvrables de 8 h à 20 h,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Déchèterie de BARBAS Horaires d'ouverture



	ÉTÉ Avril à septembre	HIVER Octobre à mars
MARDI	9h-12h	9h-12h
MERCREDI		
JEUDI		
VENDREDI	13h30-18h	13h30-17h
SAMEDI		

Accès sur site
refusé 10 minutes avant
la fermeture des portes



FERMETURE :

Lundis, dimanches, jours fériés
24 et 31 décembre après-midi

En 2026, collecte des bacs noirs une semaine sur deux :

Collecte des déchets Année 2026	Ordures ménagères MERCREDI	Éco-sacs MARDI
Janvier	14, 28	13, 27
Février	11, 25	10, 24
Mars	11, 25	10, 24
Avril	8, 22	7, 21
Mai	6, 20	5, 19
Juin	3, 17	2, 16, 30
Juillet	1, 15, 29	14, 28
Août	12, 26	11, 25
Septembre	9, 23	8, 22
Octobre	7, 21	6, 20
Novembre	4, 18	3, 17
Décembre	2, 16, 30	1, 15, 29

Bulletin municipal récapitulatif de l'année 2025

Table des matières

• LE MOT DU MAIRE	2	• La pétanque des Renards	36
• Etat civil de l'année 2025	4	• Croc Blanc : Creuse ta citrouille	37
• Entraide sociale	6	• Club Vosgien de la Vezouze	38
• Le village bien décoré pour Noël	8	• Un nouvel espace d'artistes locaux	39
• CLAS Contrat d'aide à la Scolarité	10	• A.C.C.A. de Val-et-Châtillon	40
• Projet éolien	12	• Le Roseau de la Haute Vezouze	40
• La forêt communale	13	• Le Jardin du Beau Soleil	41
• Services techniques et travaux	14	• La Fée des Tombes	41
• Création du City stade	16	• Mémoires du textile	42
• Salle des fêtes, travaux	18	• Cercle de Madame du Châtelet	43
• Mise en sécurité de la traverse	19	• Club Canin du Val	44
• Démarches administratives en mairie	23	• La Maison Pour Tous	46
• Agence Postale Communale	23	• Association des Parents d'Elèves	47
• Mémoire du Village, les démolitions	24	• Les Amis d'Alfred Renaudin	48
• Cérémonies commémoratives	26	• Centre de Secours et gendarmerie	52
• Hommage au père Charles Umbricht	28	• Services à la personne	53
• La Maison de la Forêt	32	• Recensement de la population	54
• Les Arts de la Scène	34	• Transport solidaire	54

Conception et réalisation : Mairie de Val-et-Châtillon Janvier 2026 - Impression : Groupe CAR Strasbourg.

